

tion et qui doit nécessairement être antérieure à l'étude plus approfondie de problèmes particuliers.

Le texte en est rédigé au présent. Il s'agit d'un présent historique se référant à la période qui précède immédiatement le moment où les contacts avec le Européens ont initié le mouvement de modification ou même de désintégration de l'ancienne culture. Cette période n'est pas la même pour toutes les sociétés d'Afrique centrale, mais le plus souvent elle se situe dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Dans un court lexique, on a précisé le sens dans lequel certains termes sont utilisés dans l'aide-mémoire. Le choix qui a été fait d'une acception ne doit pas être interprété comme une condamnation des autres, mais est simplement un éclaircissement de l'aide-mémoire. Les références bibliographiques (qui sont peu nombreuses) indiquent soit l'origine de certaines définitions, soit l'un ou l'autre texte particulièrement important pour la compréhension du terme défini.

Classer des phénomènes sous des catégories, poser des questions à leur sujet, définir des termes, sont des démarches de l'esprit qui supposent certaines idées, conceptions et théories préalables sur le réel que l'on veut observer. Pourquoi, en effet, poser telle interrogation, si ce n'est parce que l'on estime que la réponse dévoilera un aspect que l'on juge important, c'est-à-dire significatif par rapport à la théorie que l'on souhaite vérifier ? Le caractère de cet ouvrage qui doit être avant tout un instrument de travail dans la recherche sur le terrain n'a pas permis de rendre explicites ces théories sous-jacentes, ni de les discuter. Le lecteur n'aura aucune peine à découvrir les conceptions et théories qui se cachent sous les questions. Elles sont d'ailleurs, je pense, assez généralement admises parmi les ethnologues d'aujourd'hui. C'est afin de ne pas être accusé de dogmatisme que j'ai tenu à souligner que je ne

Aide-mémoire d'ethnologie africaine

PAR

JACQUES J. MAQUET

Dr PHIL., Dr DROIT (LOUVAIN), PH. D. (LONDON),
CHEF DU CENTRE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES DU RUANDA-URUNDI
DE L'INSTITUT POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE CENTRALE
(I. R. S. A. C.),

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

Aide-mémoire d'ethnologie africaine

Mémoire présenté à la séance du 21 juin 1954.

JACQUES J. MAQUET

Membre correspondant de l'Institut Royal d'Afrique Noire
de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale
de l'Institut de Recherches Scientifiques du Grand-Traité
de l'Institut de l'Homme (Paris), 10, Boulevard

AIDE-MÉMOIRE D'ETHNOLOGIE AFRICAINE

INTRODUCTION

Quelques aide-mémoire généraux consacrés aux phénomènes sociaux et culturels existent déjà ⁽¹⁾. Ils ne sont pas nombreux et les meilleurs à ma connaissance, l'*Outline of Cultural Materials* publié sous la direction du Professeur MURDOCK (3^{me} édition, 1950) et *Notes and Queries in Anthropology*, dans la dernière édition (1951) revue et réécrite par un comité du *Royal Anthropological Institute*, laissent une place au présent travail dont les dimensions sont beaucoup plus modestes et dont le but est notablement plus particularisé.

L'*Outline of Cultural Materials* a été rédigé pour servir à classer systématiquement les fiches du *Cross-Cultural Survey*, organisation établie en 1937 par l'*Institute of Human Relations* de *Yale University* en vue de promouvoir la coordination de la recherche dans les différentes disciplines des sciences sociales. Il résulte de ce souci de classification de documents portant sur toutes les cultures et pouvant intéresser toutes les sciences de l'homme, que de nombreuses rubriques concernent des phénomènes propres aux sociétés connaissant l'écriture et portent sur des aspects culturels vus dans la perspective de préoccupations autres que celles de l'ethnologie. Notre aide-mémoire a pour objet les cultures non-lettrées et celles-ci sont considérées dans l'intégration qu'elles

(¹) Ainsi DE JONGHE, E., Questionnaire ethnographique (*Congo*, 20, 1939, pp. 473-511) ; MAUSS, 1947 ; MURDOCK and others, 1950 ; ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, 1951. Voir aussi VANHOVE, s. d., qui se limite au droit coutumier.

présentaient avant d'avoir été soumises aux influences perturbatrices de la culture occidentale. Si ces phénomènes d'acculturation sont ignorés, ce n'est pas qu'ils sont jugés de peu d'importance, mais il ne semble pas recommandable d'unir dans la même recherche l'étude de l'ancienne culture et des modifications qui y sont apportées par les Occidentaux.

Notes and Queries, dont la première édition remonte à 1874, est écrit à l'intention des anthropologues travaillant sur le terrain. Outre des chapitres consacrés aux méthodes et techniques de la recherche en anthropologie physique et sociale, les spécialistes du *Royal Anthropological Institute* exposent en une série d'excellents chapitres tous les concepts essentiels à la description des divers aspects des cultures dites « primitives » existant sur la surface du globe. Le présent ouvrage n'a pas de telles ambitions. Quoique de nombreuses institutions soient semblables dans toutes les sociétés non-lettrées, ce répertoire a été rédigé en fonction de l'Afrique au Sud du Sahara et tout particulièrement de l'Afrique centrale. Ensuite, il se limite au point de vue ethnologique. Les trois premiers chapitres consacrés aux données géologiques, climatériques, géographiques, linguistiques, physiologiques et démographiques du groupe étudié font appel à d'autres disciplines que l'ethnologie, mais il ne s'agit que de caractériser brièvement les facteurs qui constituent le cadre auquel la culture du groupe a dû s'adapter et dans lequel elle s'est maintenue ou développée.

L'aide-mémoire est composé d'une série de rubriques numérotées dont l'ensemble constitue l'inventaire ordonné d'une culture. Ce n'est pas un questionnaire pouvant être administré à des informateurs, mais une sorte de répertoire destiné à faciliter à l'ethnologue sur le terrain cette prise de vue de l'ensemble d'une culture qui est la première démarche d'une investiga-

suis pas inconscient des assomptions et hypothèses qui sous-tendent ce répertoire.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes maîtres des universités de Louvain, Harvard et Londres à qui je suis redevable de ma formation dans les sciences sociales ; à l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale grâce auquel je poursuis des recherches ethnologiques et sociologiques au Ruanda-Urundi depuis plusieurs années ; à mes collègues de l'équipe I. R. S. A. C. des sciences de l'homme, qui au cours de nos divers séminaires m'ont fait bénéficier de leurs expériences de recherches et de leurs vivantes discussions de certains concepts fondamentaux de nos disciplines.

Mai 1954.

Centre de recherches scientifiques
du Ruanda-Urundi, Astrida.

PREMIÈRE PARTIE

Aide-mémoire

0. Identification de la société étudiée.

00. Noms.

- 000. Nom par lequel les membres de cette société se désignent eux-mêmes dans leur langue.
- 001. Noms par lesquels des étrangers à cette société en désignent les membres. Par exemple, les membres de groupes voisins, les marchands, les habitants des villes, les colons européens, les administrateurs européens, etc.
- 002. Noms écrits dans les documents administratifs, sur les cartes, dans la littérature scientifique, etc.

01. Situation géographique.

- 010. Frontières géographiques du territoire occupé par cette société (limites naturelles, telles que rivières, lacs, montagnes, etc.).
- 011. Nomenclature et situation des territoires voisins occupés par d'autres groupes.
- 012. Position de ce territoire par rapport aux grandes régions géographiques et par rapport aux limites continentales.

02. Données démographiques.

020. Chiffre absolu de la population totale selon les recensements ou les estimations. Appréciation de la valeur que l'on peut accorder à ce chiffre.
021. Composition de la population en diverses catégories selon le sexe, selon l'âge (par ex., nourrissons, enfants, jeunes gens, adultes, vieillards) et selon d'autres distinctions qui apparaissent immédiatement significatives dans cette société (par ex., castes, occupations telles que : élevage et agriculture ; régions telles que : montagnes et plaines, etc.). Cette composition est exprimée en pourcentages. Indication de la source de ces informations et appréciation de sa valeur.
022. Densité de la population pour l'ensemble du territoire et éventuellement densités des différentes régions.
023. Évolution démographique. Taux de natalité et de mortalité. Incidence de l'immigration et de l'émigration sur l'évolution démographique. La tendance générale est-elle à l'accroissement, à la diminution (selon quel rythme ?) ou au *statu quo* ?

03. Données linguistiques.

030. Nom par lequel les membres de la société désignent leur langue ; nom employé par des étrangers au groupe.
031. Aire d'extension de cette langue. Tous ceux qui vivent sur le territoire occupé par le groupe se comprennent-ils lorsqu'ils parlent cette langue ? Les habitants du territoire et d'autres individus vivant au-delà de ce territoire se comprennent-ils lorsqu'ils parlent cette langue ?

032. Selon les études linguistiques déjà faites, indiquer la situation de cette langue parmi d'autres de même famille et les relations avec les langues parlées dans le voisinage.

033. Connaissance éventuelle d'une autre langue. Quelle est-elle ? Quelle proportion de la population la connaît ? Quels groupes dans la société connaissent cette langue (par ex., marchands, artisans, caste supérieure, etc.) ? Distinguer entre les « langues secrètes » et langues qui sont parlées dans un autre groupe.

04. Données historiques.

040. Selon les études historiques déjà faites, indiquer l'origine, les migrations et les contacts de cette société. Donner la chronologie si possible.

041. Quels sont les traditions orales et les récits légendaires portant sur l'origine, les migrations et les contacts culturels ?

042. Quelles sont les relations de parenté entre cette société et d'autres groupes selon les évidences historiques.

043. Éléments témoignant de l'existence de cultures antérieures, découverts par des fouilles archéologiques dans le territoire de cette société. Reconstructions possibles fondées sur les évidences archéologiques.

044. Appréciation de la valeur des reconstructions qui ont été faites de l'histoire de ce groupe.

1. Milieu naturel.**10. Topographie.**

- 100. Description de la surface du territoire de cette société (montagnes, plaines, vallées, plateaux, lacs, rivières, mers, etc.).
- 101. Relief (préciser le degré des pentes).
- 102. Altitude. Indiquer les zones d'altitudes différentes qui sont significatives pour le groupe qui vit dans le territoire (au point de vue de l'habitation humaine, de la végétation naturelle, des cultures, etc.). Superficie approximative de chacune de ces zones d'altitude.

11. Climat.

- 110. Durée et caractères des saisons. Indiquer les dates, leur régularité, etc.
- 111. Pluies et vents. Précipitation moyenne annuelle, distribution saisonnière et régionale. Vents dominants.
- 112. Température. Variations saisonnières et journalières. Moyenne annuelle et saisonnière. Limites extrêmes de variabilité.

12. Sols.

- 120. Types (latérite, pierres, argile, sables, etc.). Superficie approximative de chacun de ces types.
- 121. Érosion. Quels sont les phénomènes les plus importants de l'érosion au point de vue humain (qui ont une incidence sur les habitations, les cultures, etc.).

122. Caractéristiques géologiques significatives du point de vue humain. Éruptions volcaniques et séismes.

13. Végétation naturelle.

130. Types de végétation (forêt équatoriale, savane, désert, étendues arbustives, etc.). Superficie approximative de chaque type.
131. Espèces végétales importantes par la quantité ou significatives au point de vue humain.

14. Faune.

140. Nomenclature des espèces principales de mammifères, reptiles, oiseaux et poissons, importantes par leur nombre (évaluer très approximativement leur quantité) ou par leur incidence humaine.
141. Nomenclature des espèces d'insectes et de micro-organismes vecteurs de maladies.

2. Physique humain.

20. Description corporelle.

200. Visage. Couleur de peau, type de cheveux, forme du nez, des lèvres, des yeux, de la mâchoire, etc. (Pour qu'une telle description faite sans mensurations soit objective, il importe de ne pas se fier à des impressions ; il faut contrôler celles-ci en examinant un échantillon pris au hasard, même si les circonstances ne permettent que l'emploi de critères assez grossiers).
201. Taille moyenne des hommes et femmes adultes.
202. Corps. Musculature, distribution pileuse, caractères sexuels secondaires, longueur des membres, etc.

21. Anthropométrie et génétique.

210. Dans les études anthropométriques déjà faites, prendre la moyenne et la marge de variabilité des mensurations les plus importantes (taille, poids, longueur des membres, etc.), ainsi que les indices les plus significatifs (par ex., indice céphalique).
211. Des études de génétique déjà faites, donner les conclusions obtenues en ce qui concerne la population, notamment la répartition des groupes sanguins, la distribution de la sicklémie, etc.

22. État nutritionnel.

220. Dans les études nutritionnelles déjà faites, reprendre les conclusions concernant les données cliniques et les données métriques.
221. Déficiences alimentaires. Indiquer les signes de malnutrition qui peuvent se déceler sans examen médical (maigreur, faiblesse, décoloration des cheveux, etc.).
222. Appréciation générale de l'état nutritionnel des membres de la société étudiée.

23. État sanitaire.

230. De l'avis des médecins et d'après les observations de l'ethnologue, quelles sont les maladies les plus fréquentes dans le groupe. Distinguer éventuellement selon l'âge et le sexe.
231. Incidence de la morbidité sur la mortalité.
232. Maladies mentales. Quelles sont les maladies mentales et nerveuses les plus répandues ? Évaluation du nombre de tels malades.

233. Appréciation générale de l'état sanitaire de la population considérée.

3. Technologie.

30. Agriculture.

300. Liste des différentes espèces végétales cultivées (céréales, légumes, fruits, etc.).
301. Surface cultivée consacrée à chacune de ces espèces. Il s'agit d'une évaluation très approximative à moins que ces chiffres ne puissent être trouvés dans des études déjà faites.
302. Calendrier agricole. Indiquer le cycle annuel des différentes activités agricoles (semier ou planter, sarcler, récolter, labourer, etc.) pour chaque espèce cultivée.
303. Description des instruments aratoires employés.
304. Description des techniques de culture (manière de retourner le sol, de défricher la forêt ou la savane pour en faire des champs, etc.).
305. Science agricole. Connaissances empiriques et théoriques de la reproduction et du développement des plantes cultivées, de leurs maladies, des sols, etc.
306. Personnel. Spécialisation des tâches agricoles selon l'âge, le sexe. Une catégorie de personnes a-t-elle une réputation de compétence particulière au point de vue habileté ou au point de vue connaissance ?
307. Utilisation de ces divers végétaux. Par ex., faire de la farine avec le manioc, de la bière avec les bananes, etc.

31. Élevage.

310. Liste des différentes espèces animales domestiquées (volaille, petit bétail, chiens, chevaux, gros bétail, etc.).
311. Nombre d'individus dans chacune de ces espèces pour l'ensemble des éleveurs de cette société. Si un recensement des animaux domestiques a été fait, prendre ses chiffres, sinon évaluer approximativement.
312. Surface consacrée aux pâturages (pâturages permanents, champs cultivés servant de pâturages pendant certains mois de l'année, etc.). Donner une évaluation des superficies consacrées à ces divers usages.
313. Calendrier pastoral. Indiquer notamment les changements de pâturages selon les saisons, les périodes de reproduction, etc.
314. Objets utilisés en relation avec l'élevage (récipients pour mettre le lait, moyens employés pour empêcher les animaux de s'échapper, etc.).
315. Pratiques d'élevage. Par ex., stabulation, nourriture du bétail, rentrée le soir dans le kraal, traite, etc.
316. Science vétérinaire. Connaissances empiriques et théoriques concernant la reproduction, l'amélioration du bétail, les épizooties, etc.
317. Utilisations des animaux domestiques. Viande, lait, laine, peaux, trait, moyen de locomotion, etc.
318. Personnel. Spécialisation des tâches selon l'âge, le sexe.

32. Chasse.

320. Liste des espèces d'animaux sauvages que l'on chasse.

321. Buts poursuivis. Distinguer pour les diverses espèces, les utilisations des animaux : viande, peaux, plumes, cornes. Chasse-t-on quelquefois par sport ? Pour défendre des vies humaines, du bétail, des cultures ?
322. Description des armes utilisées et de l'équipement de capture (pièges, filets, etc.).
323. Méthodes de chasse. En groupe, rabattage, individuellement, avec l'aide de chiens, etc.
324. Personnel. La chasse est-elle une activité spécialisée (de tous les hommes, d'experts, de professionnels, etc.) ?
325. Science zoologique des animaux sauvages. Que connaît-on, dans cette société, de leurs migrations, de leurs habitudes, etc.

33. Pêche

330. Liste des espèces pêchées.
331. Description des ustensiles de pêche (nasses, lignes, harpons, etc.), y compris les embarcations.
332. Description des méthodes de pêche (la nuit avec des torches, en groupes, etc.).
333. Science hydrobiologique et hydrologique. Connaissance des diverses espèces de poissons et reptiles, même des espèces que l'on ne pêche pas. Connaissance des courants, de la nature du fond des rivières et lacs, etc.
334. Personnel. Les pêcheurs sont-ils spécialisés (experts, professionnels) ? Quelles sont leurs autres activités ?
335. Utilisations des poissons et des reptiles aquatiques.

34. Cueillette.

340. Quels sont les végétaux que l'on va chercher dans la forêt, la savane ?
341. Leurs utilisations. Par ex., fabrication de parfums, de médicaments, au moyen de certaines feuilles et racines.
342. Personnel. Est-ce une activité réservée aux femmes, enfants, vieillards ?
343. Science botanique. Connaissances ayant pour objets les végétaux non cultivés et notamment les qualités médicinales de certaines plantes.

35. Fabrication d'objets.

350. Liste des divers types de fabrication qui existent dans cette société. Ainsi: (1) travail des métaux (bronze, fer, cuivre); (2) travail du bois; (3) poterie; (4) vannerie; (5) tissage; (6) pelleterie.
351. Pour chacun de ces types, établir une liste descriptive des objets produits (par ex., le travail du fer produit des pointes de lance de telles formes, qui ont telles mesures, etc.). Donner les noms des objets dans la langue du groupe.
352. Pour chaque type de fabrication, indiquer quelles sont les matières premières utilisées, les lieux où on les trouve et les modes de collection (extraction de minerais, abattage d'arbres, etc.).
353. Pour chaque type de fabrication, description des outils et instruments utilisés pour fabriquer (par ex., soufflet de forge, enclume, tour de potier, fourneau, métier à tisser, etc.). Donner les noms de ces outils dans la langue du groupe.

354. Pour chaque type de fabrication, décrire les techniques employées en indiquant l'utilisation précise de chaque outil.
355. Pour chaque type de fabrication, le personnel est-il spécialisé ? Même s'il est spécialisé, est-ce que n'importe qui, dans cette société, est capable de fabriquer, par ex., des pots, mais avec moins d'habileté que le potier, tandis qu'il est tout à fait incapable de travailler le fer ? Distinguer entre experts et professionnels. Comment acquiert-on la formation technique ?
356. Science de la matière. Les connaissances ayant pour objet les corps matériels sont-elles purement pratiques ou existe-t-il dans cette société certaines connaissances théoriques de physique et de chimie ?

36. Alimentation.

360. Composition de l'alimentation de l'ensemble du groupe (viande de bétail, viande de chasse, poisson, lait, bière, légumes, céréales, etc.) en indiquant approximativement la proportion de chaque composant.
361. Composition qualitative et quantitative d'un repas typique (indiquer le nombre de convives : hommes, femmes, enfants).
362. Préparation de la nourriture. Indiquer quels sont les ustensiles utilisés et les méthodes culinaires (cuisson à l'eau, emploi d'huile, etc.). Préparation des boissons. Indiquer comment on fait de la bière, etc.
363. Ustensiles utilisés dans la consommation (plats, écuelles, etc.).
364. Science physiologique. Quelles connaissances ont-

ils sur l'assimilation des aliments ? Sur leur valeur nutritive ?

37. Habillement.

370. Description du vêtement des hommes, des femmes, des jeunes filles, des jeunes garçons, des enfants. Distinguer éventuellement plusieurs types de vêtements portés par des catégories différentes de personnes ou par les mêmes en différentes occasions.

371. Ornaments. Bijoux, boucles d'oreilles, colliers, bagues, etc.

372. Signification de l'habillement. Nécessaire comme protection contre le froid, la chaleur, etc. ; marque de statut ; indice de rang ; valeur de prestige ; pudeur ; ostentation sexuelle ; etc.

373. Origine des vêtements et des ornements. Fabriqués dans le groupe ou importés de l'extérieur.

38. Habitat.

380. Description de ce qui visuellement apparaît être une unité d'habitation (hutte, enclos, etc.). En faire un plan. Décrire les matériaux employés pour les parois extérieures, le toit, les parois intérieures.

381. Construction. Techniques employées, éventuellement instruments ou outils qui ne servent qu'à la construction. Le personnel est-il spécialisé ?

382. Mobilier. Description. Est-il fait par les habitants de la résidence ou par des spécialistes ?

383. Localité. Ces unités d'habitation constituent-elles des villes, des villages, des voisinages ?

384. Description d'une localité. Plan général. Lieux destinés à des activités collectives (tels que marché, hutte du conseil, etc.). Orientation générale.

385. Site des localités. Dans la vallée ou sur les collines ou montagnes ; sur les bords des lacs, rivières, mer. En quelle zone d'altitude ?
386. Communications. Dans une localité aux habitations dispersées, comment se rend-on de l'une à l'autre ? (chemins, temps habituel selon les moyens habituels de locomotion) ? Même question sur les communications entre localités. Description des moyens de locomotion (à pieds, portage, à cheval, en pirogue, etc.).

4. Parenté (consanguinité et affinité).

40. Règle de descendance.

400. Selon quels principes définit-on les ascendants socialement reconnus d'un Ego masculin ? Unilinéaire (patrilinéaire ou matrilinéaire) ou bilinéaire ?
401. En se servant du diagramme de parenté, établir la liste de tous les ascendants de quelques membres de la société.

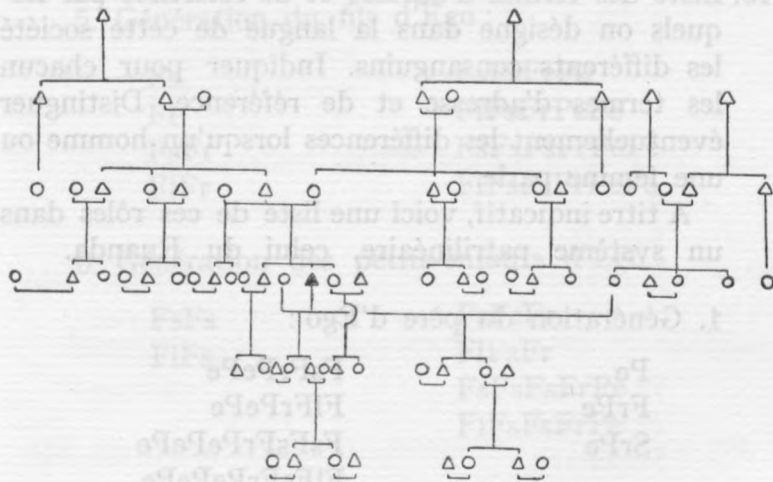


Diagramme de parenté.

41. Consanguins d'Ego.

410. Certains de ceux-ci constituent-ils un groupe en qui se vérifie la définition de *lignage*, de *clan*? Constituent-ils d'autres groupements fondés sur la consanguinité? Indiquer les noms dans la langue du groupe.
411. Ces divers groupes de consanguinité constituent-ils des groupes organisés? Quelles sont leurs activités collectives? les autorités? les droits qu'ils ont sur des biens de tous genres? Les symboles et insignes d'appartenance à ces groupes (noms, totems, etc.)?
412. Rôles dans ces groupes. Décrire les droits et devoirs de tout membre du groupe envers l'ensemble du groupe, envers chacun des autres membres pris individuellement. Décrire les comportements des rôles principaux (évitements, relations de plaisanterie, etc.).
413. Liste des termes d'adresse et de référence par lesquels on désigne dans la langue de cette société les différents consanguins. Indiquer pour chacun les termes d'adresse et de référence. Distinguer éventuellement les différences lorsqu'un homme ou une femme parle.

A titre indicatif, voici une liste de ces rôles dans un système patrilinéaire, celui du Ruanda.

1. Génération du père d'Ego :

Pe	FsFrPePe
FrPe	FIrFrPePe
SrPe	FsFsFrPePePe
	FIrFsFrPePePe

2. Génération du grand-père d'Ego :

PePe	FsFrPePePe
FrPePe	FlFrPePePe
SrPePe	

3. Génération de l'arrière-grand-père d'Ego :

PePePe
FrPePePe
SrPePePe

4. Génération d'Ego :

Fr	Sr
$\frac{1}{2}$ FrPat	$\frac{1}{2}$ SrPat
JnFr	JnSr
$\frac{1}{2}$ JnFrPat	$\frac{1}{2}$ JnSrPat
FrAn	SrAn
$\frac{1}{2}$ FrAnPat	$\frac{1}{2}$ SrAnPat
FsFrPe	FlFrPe
FsFsFrPePe	FlFsFrPePe
FsFsFsFrPePePe	FlFsFsFrPePePe

5. Génération du fils d'Ego :

Fs	FsFsFrPe
Fl	FlFsFrPePe
FsFr	FsFsFsFrPePe
FlFr	FlFsFsFrPePe

6. Génération des petits-enfants d'Ego :

FsFs	FsFsFr
FlFs	FlFsFr
	FsFsFsFrPe
	FlFsFsFrPe

7. Génération des arrière-petits-enfants d'Ego :

FsFsFs

FIFsFs

414. Dans cette société, considère-t-on que les consanguins de la mère d'Ego (si la règle est patrilinéaire) et que les consanguins du père d'Ego (si la règle est matrilinéaire) ont une certaine relation de parenté avec Ego ? Certains de ces consanguins biologiques sont-ils « parents » et d'autres, « étrangers » ?

415. Décrire les rôles de ces consanguins considérés comme « parents » d'Ego, par rapport à lui, ainsi que leurs comportements.

416. Liste des termes d'adresse et de référence par lesquels on désigne ces parents dans la langue de cette société.

A titre indicatif, voici une liste de ces rôles dans un système patrilinéaire, celui du Ruanda.

1. Génération de la mère d'Ego :

Me

FsFrPeMe

FrMe

FIFrPeMe

SrMe

FsFsFrPeMe

FIFsFrPePeMe

2. Génération du grand-père maternel d'Ego :

PeMe

FrPeMe

SrPeMe

3. Génération de l'arrière-grand-père maternel :

PePeMe

FrPePeMe

SrPePeMe

4. Génération d'Ego :

FsFrMe	FsFsFsFrPePeMe
FlFrMe	FlFsFsFrPePeMe
FsFsFrPeMe	
FlFsFrPeMe	

42. Parents de ligne croisée d'Ego.

420. Certaines personnes sont-elles socialement reconnues comme apparentées à Ego, quoique n'appartenant pas à son groupe de descendance, ni à celui de sa mère (dans un système patrilinéaire) ou à celui de son père (dans un système matrilinéaire) ?

421. Décrire les rôles et les comportements par rapport à Ego de ces parents de ligne croisée.

422. Liste des termes d'adresse et de référence par lesquels on désigne ces parents dans la langue de cette société.

A titre indicatif, voici une liste de ces rôles dans le système patrilinéaire du Ruanda :

FsSrPe	FsSr
FlSrPe	FlSr
FsSrMe	
FlSrMe	

43. Affins qui sont époux des consanguins d'Ego.

430. Indiquer parmi eux, ceux qui ont un rôle socialement déterminé par rapport à Ego. Décrire ces rôles notamment au point de vue de la prohibition de mariage.

431. Liste des termes d'adresse et de référence par les-

quels on désigne ces parents dans la langue de cette société.

A titre indicatif, voici une liste de ces rôles dans le système patrilinéaire du Ruanda :

1. Génération du père d'Ego :

FePe

FeFrPe

MaSrPe

MaSrMe

2. Génération du grand-père d'Ego :

FePePe

FePeMe

3. Génération d'Ego :

FeFr

MaSr

MaFlFrPe

FeFsFrPe

FeFsSrPe

MaFlSrPe

MaFlFrMe

FeFsFrMe

FeFsFsFrPePe

PeMaFl

MeMaFl

PeFeFs

MeFeFs

4. Génération du fils d'Ego :

FeFs

MaFl

FeFsFr

FeFsSr

MaFlFr

MaFlSr

FeFsFsFrPe

MaFlFsFrPe

5. Génération du petit-fils d'Ego :

FeFsFs

MaFlFs

MaFlFl

FeFsFl

FeFsFsFr

FeFsFsSr

44. Affins qui sont les consanguins de l'épouse d'Ego.

440. Indiquer parmi eux ceux qui ont un rôle socialement déterminé par rapport à Ego. Décrire ces rôles notamment au point de vue de la prohibition de mariage.

441. Liste des termes d'adresse et de référence par lesquels on désigne ces parents dans la langue de cette société.

A titre indicatif, voici une liste de ces rôles dans le système de parenté du Ruanda.

1. Génération d'Ego :

*homme parlant :**femme parlant :*

SrFr

FlFrPeFe

FlSrMeFe

MaSrFe

MaFlFrPeFe

MaFlSrMeFe

FrFe

FeFrFe

FsFrPeFe

FsSrMeFe

FsSrPeFe

FlSrPeFe

FrMa

SrMa

FsFrPeMa

FsSrMeMa

FsSrPeMa

FlSrPeMa

FsFrMeMa

FlFrMeMa

FlSrMeMa

FlFrPeMa

FeMa

FeFrMa

FsFrMeFe
FIFrMeFe

FeFsFrPeMa
FeFsSrMeMa

2. Première génération au-dessus d'Ego :

homme parlant :

femme parlant :

PeFe

PeMa

MeFe

MeMa

FrPeFe

FrPeMa

SrPeFe

SrPeMa

FrMeFe

FrMeMa

FsFsFrPePeFe

FsFsFrPePeMa

3. Deuxième génération au-dessus d'Ego :

homme parlant :

femme parlant :

PePeFe

PePeMa

FrPePeFe

FrPePeMa

MePeFe

PeMeMa

PeMeFe

MePeMa

45. Évolution des groupes de parenté.

450. Par quels processus les groupes de parenté existant dans cette société (clans, lignées, etc.) se constituent-ils ? (segmentation d'un groupe en plusieurs autres après un certain nombre de générations ; émigration dans une autre région ; dispute ; etc.). Lorsque de nouveaux groupes se constituent, que deviennent ceux (ou celui) dont ils sont issus ? (disparaissent-ils ? deviennent-ils des groupes plus étendus de rang et de nom différents ?)
451. Nombre d'individus appartenant en moyenne à chacun de ces groupes de parenté ; nombre de ces groupes dans la société.

46. Fonctions de ces groupes.

460. Fonctions sociologiques. Certains de ces groupes de parenté exercent-ils pour leurs membres une fonction législative, une fonction judiciaire ? Peuvent-ils faire exécuter leurs sentences de force ? Maintiennent-ils l'ordre et la sécurité dans certaines régions ? Assurent-ils la socialisation et l'enculturation de leurs membres ? Exercent-ils un contrôle direct ou indirect sur l'organisation politique de leur société ?
461. Fonctions psychologiques. En quelles circonstances de sa vie l'individu est-il aidé par son (ses) groupe(s) de parenté (mariage, deuil, ruine, famine, menaces des chefs politiques, etc.) ? Existe-t-il une solidarité active et passive du groupe en cas de vengeance ? Certains aspects du système de parenté ne créent-ils pas des tensions entre certains rôles (par ex., vivre dans la même résidence qu'une personne que l'on doit éviter) ?

5. Mariage et famille.

50. Choix du conjoint.

500. Préférences culturellement approuvées dans un mariage primaire. Elles peuvent être fondées sur un lien de parenté déterminé (par ex., cousins parallèles), sur un lien d'affinité (par ex., entre Ego et la SrFeFr), sur l'appartenance à un groupe de parenté (par ex., homme du clan A épouse de préférence une fille du clan B), sur l'appartenance à tel groupe social (par ex., caste, classe, groupe occupationnel), sur l'appartenance à un groupe ethnique,

sur la corésidence ou la proximité de résidence (par ex., un homme épouse de préférence une fille de tel village voisin), sur des qualités individuelles socialement reconnues comme telles (par ex., beauté, virginité des filles, richesse, âge de l'homme, etc.) ; etc.

501. Préférences culturellement approuvées dans un mariage secondaire. Elles peuvent être fondées sur la parenté (par ex., entre Ego et la FI_{Fr}), sur l'affinité (par ex., lévirat, sororat), sur l'appartenance à un groupe de parenté déterminé, sur l'appartenance à un groupe ethnique, sur la résidence, sur des qualités individuelles socialement reconnues, etc.
502. Quel est le rôle social qui a la plus grande part dans le choix d'un conjoint ? Par ex., pour un homme, son Pe, le Fr_{Pe}, la Sr_{Pe}, etc. ; *idem* pour une femme. Quelle part de détermination est laissée à chacun des futurs époux : peuvent-ils indirectement faire prévaloir leur choix ? peuvent-ils refuser ?

51. Cérémonies du mariage.

510. Exposé chronologique des différentes phases de la conclusion d'un mariage depuis les premières tractations jusqu'au moment où le mariage est considéré comme complètement achevé. (Ceci peut couvrir un temps fort long, par ex. jusqu'à la naissance du premier enfant).
511. Cérémonies proprement dites à décrire en détail en y incluant les paroles échangées, les comportements, les costumes et ornements vestimentaires, les objets particuliers liés à ces rites.
512. Signification de ces cérémonies en distinguant entre les interprétations acceptées dans la société étudiée et les interprétations de l'ethnologie.

52. Paiement de mariage.

520. Décrire les biens ou prestations dus par le groupe de parenté du futur époux au groupe de la future épouse. Indiquer le montant moyen, habituel, les limites de ses variations extrêmes et les critères de ces variations. Faire de même pour les éventuels contre-présents et contre-prestations fournis par le groupe de parenté de l'épouse à celui de l'époux. Établir un tableau de ces « échanges ».
521. Rôles intervenant dans le paiement de mariage. Pour chacun des présents et contre-présents, indiquer le rôle qui le donne et celui qui le reçoit, le (ou les) rôle(s) qui le supporte(nt) et en dispose(nt).
522. En quelles circonstances le paiement de mariage doit-il être remboursé ? Qu'advient-il alors du contre-paiement ?
523. Signification du paiement de mariage. Le mariage peut-il exister sans lui ou sa promesse ? Est-il seulement preuve du mariage ? La seule preuve ? Constitue-t-il un avantage économique important pour qui en bénéficie ? Quelle est sa signification selon l'interprétation admise dans cette société et selon l'ethnologie (par ex., compensation au groupe de parenté de la femme pour la perte d'un membre ; garantie de la stabilité de l'union individuelle ; garantie de la stabilité de l'alliance entre deux groupes ; transfert des droits sur la progéniture de la femme ; etc.).

53. Règle de résidence.

530. La règle de résidence est-elle virilocale, uxorilocale, néolocale, bilocale ?
531. Changement de résidence après un certain temps de

mariage. Par ex., après la naissance d'un premier enfant ; lorsque le paiement de mariage est tout à fait liquidé ; etc.

532. Séjours de la femme chez ses parents au cours du mariage. Sont-ils longs ? Fréquents ? A quelles occasions se produisent-ils ?

54. Divorce.

540. Notion de divorce. Se différencie-t-il d'une séparation ? Doit-il être prononcé par une autorité ? Laquelle ?

541. Causes de divorce. Déterminées telles que stérilité, adultère, impuissance, mauvais traitements, négligence dans le ménage, condamnation, absence, etc. ; consentement mutuel ; volonté unilatérale.

542. Conséquences du divorce au point de vue du paiement de mariage, de la dévolution des enfants, des relations entre les groupes de parenté, etc.

543. Attitudes sociales envers le divorce et les divorcés. Notamment les divorcées se remarient-elles facilement ?

55. Célibat.

550. Existe-t-il un rôle social de célibataire ? Si oui, le décrire. Attitudes sociales envers ce rôle.

551. Le célibat est-il forcé quelquefois (pour cause de maladie, de folie, d'impuissance, du statut d'esclavage, etc.) ? Est-il volontaire (pour raison d'homosexualité, par ex.) ?

56. Famille.

560. Types de famille. Quels sont les types existant

dans ce groupe (nucléaire, polygynique, polyan-drique, étendue) ? Est-ce une société polygamique ou monogamique ? Indiquer l'idéal social et le nombre d'unités de chaque type de famille. Donner les noms dans la langue parlée par ce groupe.

561. Habitation de l'unité familiale. Hutte, enclos, domaine ? Distinguer entre les divers types de famille.

562. Rôles à l'intérieur de la famille. Préciser droits, devoirs et comportement de l'époux envers sa Fe, ses Fs, ses Fl, les autres membres de l'unité familiale ; de l'épouse envers son Ma, ses Fs, ses Fl, les autres ; des Fs envers leurs Pe, Me, Fr, Sr (Jn et An) et autres ; des Fl envers leurs Pe, Me, Fr, Sr (Jn et An), et autres ; des autres membres de la famille les uns envers les autres. Apprécier le comportement idéal et modal.

563. Famille et groupes de parenté. Pour les membres de la famille, quelle est l'autorité supérieure à celle du chef de l'unité familiale ? Par ex., le chef du patrilignage, le chef de clan, etc. Au cérémonial de quel groupe de parenté l'épouse participe-t-elle (celui de sa naissance ou celui de son Ma) ? Quelle autorité extra-familiale la protège-t-elle ? Les enfants participent-ils à la vie de plusieurs groupes de parenté (celui du père, de la mère) ?

564. Fonctions sociologiques et psychologiques de l'institution familiale dans cette société. Réalise-t-elle les fonctions habituelles de la famille (gratification sexuelle, coopération économique, procréation, socialisation de l'individu) ? A-t-elle d'autres fonctions (par ex. culte, tenure du sol, vengeance, récréation, etc.) ? Distinguer entre famille polygamique et monogamique. Tensions psychologiques et oppositions d'intérêts engendrées éventuellement

par cette organisation familiale (notamment entre les différents rôles).

57. Adoption.

570. Dans cette société, existe-t-il des formes institutionnalisées par lesquelles une personne peut être assimilée aux rôles de Fs ou FI dans une unité familiale ?

571. Description des rôles de l'adopté et de l'adoptant (droits, devoirs, comportement idéal).

572. Comportement modal. Fréquence de l'adoption. Personnes que l'on adopte de préférence (membres de la parenté, etc.).

573. Avantages de l'adoption pour l'adopté et l'adoptant.

58. Règles sociales de la sexualité.

580. Relations prémaritales. Sont-elles prohibées ou admises de façon générale ou entre certaines personnes seulement ? Sont-elles condamnées en principe, mais tolérées en fait ? Sanctions aux infractions (en distinguant filles et garçons). Valeur accordée à la virginité des filles. Comportement modal en matière de relations prémaritales.

581. Relations adultérines. Sont-elles prohibées ou admises de façon générale ou entre certaines personnes seulement ? Sont-elles permises ou même recommandées dans certaines circonstances (lorsque le mari est en voyage, que la femme a ses menstrues, est enceinte ou allaite, etc.) ? Sanctions à l'adultère du mari, de la femme. Existe-t-il un idéal de fidélité conjugale ? Comportement modal. Existe-t-il des formes de concubinage ?

582. Relations incestueuses. Entre quels rôles des relations sexuelles sont-elles définies incestueuses ? Sur quel fondement les prohibe-t-on ? Sanction. Semble-t-il y avoir beaucoup d'infractions à cette règle de l'inceste ?
583. Prostitution. Existe-t-elle et sous quelles formes ? Appréciation quantitative de ce phénomène social. Statut des prostituées. Comment sont-elles jugées socialement ?
584. Techniques hétérosexuelles. Importance et durée des jeux préliminaires ; position préférée dans le coït ; attitudes socialement attendues des deux partenaires (par ex. passivité de la femme ; initiative de l'homme ; l'orgasme féminin est-il considéré souhaitable ou indécent, etc.) ; stimulation sexuelle manuelle, orale, anale. Fréquence de la copulation des époux, des amants.
585. Homosexualité. Attitude sociale par rapport à l'homosexualité masculine (ridiculisée, considérée avec dégoût, sévèrement condamnée, niée, sanctionnée, tolérée, approuvée, institutionnalisée, par ex. dans les organisations de célibataires). Appréciation de sa fréquence. Est-elle généralement exclusive ou combinée à l'hétérosexualité dans le même sujet ? L'homosexualité féminine est-elle reconnue ? Même questions à son sujet.
586. Sexualité des enfants. Ses pratiques : imitation de la copulation, masturbation, etc. Attitude des adultes envers ces pratiques (permissive, amusée, sévère, punitive, etc.).
587. Science physiologique. Connaissances positives portant sur la menstruation (son association au cycle lunaire) ; sur l'érection et les sécrétions vaginales et séminales ; sur la conception (notamment le

rôle attribué à l'intervention masculine : faut-il plus d'une éjaculation pour produire la conception ?) sur la grossesse (comment se forme l'enfant) ; sur les moyens d'empêcher la conception et sur l'avortement, sur l'impuissance et la frigidité.

588. Idéologie concernant la sexualité. L'activité sexuelle est-elle conçue comme uniquement biologique, comme nécessairement liée à la procréation ? Est-elle idéalisée (liée à des conceptions sentimentales) ? Est-elle une activité comme les autres ou liée à des conceptions magiques (voir les prohibitions frappant les femmes pendant les périodes de menstruation, les interdictions de cohabiter avec n'importe qui pour un homme pendant que son épouse est enceinte, etc.) ? Accorde-t-on une grande valeur à l'activité sexuelle (un des agréments les plus importants de la vie ; on en parle beaucoup ; on se vante de ses performances ; etc.) ?

6. Organisation politique.

60. Pouvoir politique local.

600. Autorité sur une localité. Tous les habitants d'une localité dans la société étudiée appartiennent-ils au même groupe de parenté ? Si oui, toute l'autorité appartient-elle au chef du groupe de parenté ? Si non, qui exerce l'autorité politique sur les habitants de la localité ? Par ex., chef, conseil, etc.

601. Choix de l'autorité locale. Est-ce une charge héréditaire ? Est-elle nommée par un conseil ? Par une autorité supérieure ? Le pouvoir est-il pris par le vainqueur d'une compétition ? Etc.

602. Attributions exécutives de cette autorité (telles que lever des impôts, commander de faire quelque chose, imposer des corvées). Possède-t-elle ce pouvoir exécutif par elle-même ou l'exerce-t-elle à titre de représentante d'une autorité supérieure ? Si ces fonctions exécutives ne sont pas exercées par l'autorité locale, qui les exerce (chef de parenté, etc.) ?
603. Attributions judiciaires de cette autorité. Quelles infractions punit-elle ? Déterminer éventuellement les limites de sa compétence. Au civil, quels litiges a-t-elle à trancher ? Comparer la compétence judiciaire de l'autorité politique locale avec celle d'autres autorités (supérieures, familiales, de parenté, militaires, etc.). Si les fonctions judiciaires sont exercées par un juge, agit-il comme représentant du chef local ou en est-il indépendant ? Les jugements sont-ils sans appel ? Éventuellement, par qui peuvent-ils être réformés ?
604. Attributions législatives de cette autorité. Peut-elle édicter pour tous les habitants de la localité des mesures obligatoires ? Peut-elle modifier la coutume ?
605. Sujets du chef politique local. Exerce-t-il son autorité directement sur chaque habitant ou médiatement (par ex., par l'intermédiaire de chaque chef de famille ou de chaque chef de parenté) ?
606. Sanctions du bon exercice de l'autorité. Le chef politique local doit-il rendre compte de son administration à un conseil local, à une autorité supérieure ? Peut-il être déposé, puni ? Si son pouvoir est absolu en principe, quelles sont les sanctions indirectes qui le freinent (fuite des gouvernés, résistance passive, action directe) ?

607. Insignes et cérémonial. Quels sont les vêtements, ornements, insignes qui symbolisent le rôle de chef ? Quelles sont les cérémonies où il exerce des fonctions rituelles en tant que chef ? Les décrire.

61. Pouvoir politique supérieur.

610. Quelle est l'autorité politique qui exerce son pouvoir sur tous les habitants du territoire de la société étudiée ? Grand chef, roi, conseil de chefs, etc. Cette autorité suprême exerce-t-elle son pouvoir au-delà des frontières de la société étudiée ? Se trouve-t-elle à l'extérieur de la société (par ex., tribu dominée par une autre, fédération de tribus, etc.).

(Remarque : Nous considérons la société préeuropéenne, ce qui exclut donc la prise en considération des autorités coloniales).

611. Accès au pouvoir politique supérieur. Par compétition, par hérédité, par élection, etc. ?
612. Attributions exécutives des gouvernants supérieurs.
613. Attributions judiciaires des gouvernants supérieurs.
614. Attributions législatives des gouvernants supérieurs.
615. Autres attributions des gouvernants, notamment religieuses.
616. Comment les gouvernants exercent-ils leur autorité ? Directement, par l'intermédiaire de chefs locaux, par l'intermédiaire de chefs de parenté, par l'intermédiaire d'une hiérarchie militaire ou de clientèle ?
617. Quelles sont les sanctions du bon exercice du pouvoir politique supérieur ?
618. Insignes et cérémonial attachés au rôle du gouvernant supérieur.

62. Idéologie concernant le pouvoir politique.

620. Contes et récits mythologiques portant sur l'origine et la justification de pouvoir. (Par ex., les gouvernants sont plus intelligents de naissance, ils ont reçu des dieux la mission de gouverner, etc.). Voir aussi les récits justifiant l'appartenance du pouvoir à tel groupe de parenté, à telle caste, à tel groupe héréditaire.

621. Conception du rôle du chef. Service rendu aux sujets dans le domaine bien déterminé de l'administration du bien commun ; paternalisme ; exploitation ; etc. Qualités que l'on attribue au chef idéal. Comportement modal des chefs.

63. Structure militaire.

630. Les guerriers. Recrutement volontaire ou obligatoire ? De tous les hommes ou des membres de certains groupes (de parenté, castes, etc.) ? Constituent-ils une armée permanente ? Tous, un noyau, pas d'armée permanente, etc. ?

631. Commandement des guerriers. Les chefs militaires sont-ils choisis au moment des expéditions ou sont-ils permanents et distincts des autres chefs (de parenté ou politiques) ?

632. La valeur militaire est-elle importante dans cette société ? Le guerrier a-t-il un grand prestige, de la richesse, un pouvoir social important ? Contes et récits de batailles sont-ils retenus ou répétés ?

633. Équipement des guerriers. Description de leur costume de guerre, de leurs ornements, insignes et décorations. Quelle en est la signification ? Description des armes d'attaque et de défense.

634. Expéditions et guerres. Expéditions offensives : leur durée, la distance parcourue jusqu'à ce que la rencontre se produise, l'importance numérique approximative des forces engagées. Défense contre les incursions des voisins. Quels sont les ennemis habituels ? But de ces expéditions (occupation définitive de nouveaux territoires, butin, bétail, femmes, prisonniers). Description des méthodes de combat et de la stratégie.
635. Fonctions de la structure militaire. Telles que : protéger la société contre des attaques extérieures ; donner aux gouvernants le contrôle par la force ou au contraire être une menace potentielle pour les gouvernants ; permettre la collection des impôts ; constituer un processus d'enculturation ou de socialisation des jeunes gens ; avoir une signification religieuse ; etc.

64. Structure de clientèle.

640. Existe-t-il une institutionnalisation de liens de dépendance personnelle et volontaire entre des individus ? Comment se créent-ils ? (par demande de protection et promesse, etc.). Sont-ils héréditaires ? Quelle est la preuve et le symbole de cet accord (par ex., la terre remise par le suzerain à son vassal, le bétail dont la possession est accordée par le patron à son client, etc.) ?
641. A quels groupes sociaux appartiennent habituellement le patron et le client ? Par ex., castes, groupes occupationnels, etc. Fréquence des relations de clientèle dans cette société.
642. Description du cérémonial de l'accord.
643. Description des rôles du patron et du client.

644. Comment cet accord peut-il prendre fin ? De commun accord, par rupture unilatérale, par décision d'un tribunal, etc. ?
645. Terminologie dans la langue du groupe : le patron, le client, l'institution, l'échange, etc.
646. Fonctions de la structure de clientèle. Telles que : assurer la protection de groupes à pouvoir social faible en permettant aux membres de ces groupes de s'identifier individuellement à des membres des groupes socialement puissants ; maintenir au pouvoir les membres des groupes socialement puissants ; permettre de s'assurer des services sans devoir travailler soi-même ; faire entrer des groupes différents dans un circuit d'échange de biens ; etc.

65. Hiérarchie de groupes.

650. A l'intérieur de cette société, existe-t-il certaines catégories hiérarchisées de personnes ? Fondement de cette différenciation : occupations, richesse, origine ethnique, descendance de tel ancêtre, etc.
651. Ces groupes constituent-ils des castes ou des classes ? Sont-ils héréditaires, liés chacun à une ou plusieurs occupations, endogamiques, de pouvoir social différent, présentant un certain degré de mobilité intergroupe, etc. ?
652. Indiquer l'importance numérique approximative de ces divers groupes.
653. Quelles sont les distinctions de rangs dans chacun de ces groupes ?
654. Existe-t-il des esclaves ? Quel est leur statut précis au point de vue de la possession des biens, du mariage, de l'héritage, etc. ? Quelle est leur origine ?

(Par ex., prisonniers de guerre, créanciers, etc.).
Comment peuvent-ils altérer leur statut ? (Par ex., libération par le maître, rachat, etc.).

655. Costumes, ornements et insignes marquant l'appartenance à ces groupes hiérarchisés.

656. Contes mythologiques concernant l'origine des castes et justifiant les inégalités dans l'accès aux biens et au pouvoir. Par une inégalité de nature, de dons héréditaires, une mission divine, etc.

66. Associations.

660. A l'intérieur de cette société, des associations existent-elles ? Quel est leur fondement ? Par ex., affiliation religieuse, initiation à une secte, âge, récréation, affinités personnelles, activité économique, etc.

661. Description du rituel, des insignes et des symboles de chaque association.

662. Recrutement des membres. Certaines catégories sont-elles exclues ? (femmes, membres de tel groupe, ceux qui exercent telle occupation, etc.).

663. Quelles sont les distinctions de rang dans les diverses associations ?

664. Importance numérique approximative de chacune de ces associations.

665. Fonctions. Telles que : contribuer à la cohésion sociale en admettant des membres de divers groupes hiérarchisés ; pousser à la désintégration sociale ; faire contrepoids au pouvoir politique absolu ; permettre la défense de certains intérêts, etc.

67. Relations intergroupes.

670. Quels sont les groupes extérieurs avec qui la société étudiée entretient des relations ? Caractériser ces relations avec les groupes extérieurs (en distinguant chaque groupe) : indifférence, commerce, échange, alliance, hostilité, etc.
671. Quelles relations politiques de paix existent entre les gouvernants de ces groupes ? Comment étaient-elles organisées ? (Diplomatie, mariages entre membres des classes gouvernantes, etc.).

68. Intégration et fonctions de l'organisation politique.

680. Comment les diverses structures (militaire, de clientèle, administrative, de castes, de classes, les associations, etc.) sont-elles intégrées en un système de relations humaines ?
681. Ce système semble-t-il stable, bien intégré, équilibré ou porte-t-il clairement des tensions internes qui tendent à le faire changer, à le détruire même ?
682. Les fonctions du système politique. Telles que : maintenir au pouvoir une caste, le groupe héréditaire des gouvernants, leur permettre de s'approprier sans contrepartie économique le travail de certaines catégories de personnes, etc. L'organisation politique est-elle un facteur d'immobilisme ou de progrès social ?

7. Organisation économique.**70. Facteurs de production.**

700. Énumération de ces facteurs dans la société étudiée.
Par ex., sol cultivable, bétail, pâturages, terrains

de chasse, main-d'œuvre, connaissances techniques, outillage, etc.

701. Préciser les divers droits qui peuvent exister sur chacun de ces facteurs. Ainsi, sur un champ, il peut exister un droit de planter et de récolter des haricots à tel moment de l'année et un droit d'y faire paître un troupeau à un autre moment de l'année ; un chef de village peut avoir le droit de faire travailler pour lui telles personnes deux jours par semaine, tandis que leur patron peut les faire travailler un jour par semaine ; etc.

702. Les sujets de ces divers droits. Distinguer pour chacun de ces droits quel en est le sujet : chef du groupe de parenté ; le groupe de parenté représenté par son conseil, par son chef ; la localité ; le chef politique local ; le chef politique suprême ; le chef de famille ; l'individu majeur ; etc.

703. Succession à ces droits. Quelle est la dévolution coutumière des divers droits (fonciers, mobiliers, sur la main-d'œuvre) et des charges politiques ? Principe de division entre les enfants ; droit d'aînesse ; enfants de différentes épouses ; part de la femme. En cas d'absence d'enfants, où va la succession ? Peut-on modifier cette dévolution coutumière par un acte de volonté (testament) ? En quelle mesure ?

704. Contrôle effectif des facteurs de production. Les sujets des droits portant sur les facteurs de production ont-ils la disposition réelle de ces facteurs ? Comment le chef de famille a-t-il accès aux biens de production nécessaires ?

71. Productivité économique de cette société.

710. Unité de production. Est-ce la famille nucléaire,

étendue, polygamique, le lignage, le clan, la localité, etc. ? Cette unité pratique-t-elle la spécialisation ou produit-elle pratiquement tout ce qui est nécessaire à la subsistance de ses membres ?

711. Surplus. Chaque unité produit-elle un surplus, c'est-à-dire plus que ce qui est nécessaire à la subsistance de ses membres (que celle-ci soit produite directement ou obtenue par échange) ? L'ensemble des unités de cette société produit-elle un surplus ?

712. Conservation du surplus. De quelle manière le surplus peut-il être conservé ? Stocké dans des greniers ; échangé, s'il est périssable, contre d'autres valeurs qui peuvent se conserver, etc.

713. Spécialisation. Quels secteurs de la production étaient spécialisés ? Ainsi la chasse (v. 32), la pêche (v. 33), la fabrication d'objets (v. 35), etc. Indiquer pour chacun de ces types de production spécialisée : (1) l'unité de production ; (2) l'origine tribale ou sociale des spécialistes ; (3) la manière dont ils sont recrutés ; (4) la manière dont ils font leur apprentissage ; (5) les modes de rétribution de leur travail ; (6) les attitudes sociales envers eux (par ex., forgerons méprisés, mais craints parce que leur activité est partiellement magique, potiers considérés simplement comme des personnes particulièrement compétentes, mais sans pouvoirs magiques, etc.) ; (7) rituel et symbolisme lié à chacun de ces métiers.

72. Échange.

720. Description d'un marché. Sa situation (au centre d'une localité ; à un croisement de pistes, etc.) ; nombre approximatif des vendeurs et des acheteurs.

teurs ; espèces et quantités de marchandises (par vendeur, pour tout le marché) ; disposition spatiale des marchandises offertes ; fréquence des marchés.

721. Méthodes commerciales. Par rapport à quoi apprécie-t-on la valeur des marchandises (étalon) ? Contre quoi échange-t-on n'importe quel bien (monnaie) ? Quelles sont les habitudes de marchandage ?

722. Commerce extérieur. Certaines marchandises sont-elles exportées vers des territoires voisins ? Lesquelles, par quels moyens ? Origine des marchandises importées, modes d'importation, etc.

723. Commerce ambulant. Existe-t-il un commerce ambulant ? Qui l'exerce ? Sur quelles marchandises porte-t-il ?

724. Spécialisation. Certains membres de cette société sont-ils des experts ou même des commerçants professionnels ? Quel genre de commerce exercent-ils (de marché, ambulant, extérieur, portant sur quelles marchandises) ? Quelle est leur origine tribale ou sociale ? Comment sont-ils recrutés ? Quelles sont les attitudes sociales à leur égard ?

725. Importance de l'échange dans l'organisation économique. Volume approximatif des biens échangés par comparaison avec les biens consommés par les producteurs. (Ceci pour les diverses catégories de biens produits).

73. Répartition.

730. L'unité de production garde-t-elle le contrôle de la totalité de sa production (subsistance et surplus) ? Si oui, quel membre de l'unité de production dispose effectivement du surplus ? A quelles fins l'utili-

lise-t-il ? Par ex., se procurer des biens de consommation en plus grande quantité ; entretenir un plus grand nombre de dépendants ; augmenter la production de l'unité en augmentant l'équipement ou la main-d'œuvre, etc.

731. Si l'unité de production ne garde pas le contrôle de la totalité de sa production, qui dispose du surplus ? Par ex., le chef politique, le patron, les gouvernants supérieurs, le chef de parenté, le groupe de parenté comme tel, etc. Par quels canaux ont-ils la disposition du surplus ? Par ex., les obligations existant à l'intérieur d'un groupe de parenté, les prestations dues aux autorités politiques, les devoirs du client, etc. Quelle est la contrepartie donnée au producteur par celui qui prend possession de son surplus ? Consiste-t-elle en biens de consommation ? en protection ? en services ? etc.

732. Utilisation du surplus par ceux qui le contrôlent. S'en servent-ils pour accroître le pouvoir de leur groupe, pour garder et développer leur pouvoir politique, pour jouir d'un grand prestige social, etc. ? Par quels moyens la disposition de ce surplus leur permet-elle de réaliser ces buts ? Par ex., en leur permettant d'augmenter la clientèle, d'entretenir une armée, des fonctionnaires, de conclure des alliances matrimoniales avec des groupes de parenté puissants, etc.

8. Idéologie et rituel.

80. Cosmologie.

800. Description de la conception générale que l'on a dans cette culture, de l'univers matériel (terre, ciel, soleil, étoiles, etc.).

801. Origine ; évolution ; changements de l'univers matériel. Par ex. création totale en une fois ; création progressive ; « déluge » ; arrivée de l'homme et des animaux ; formation des lacs et montagnes de la contrée ; etc.

802. Avenir de l'univers. Prendra-t-il fin un jour ? Se dégrade-t-il ou progresse-t-il ? Vers quel état ?

81. Forces et êtres surnaturels.

810. Croit-on en l'existence d'un (ou plusieurs) dieu(x) supérieur(s) à tous les êtres surnaturels ? Conception que l'on en a : créateur, non-matériel, tout-puissant, bon ? S'occupant des hommes ou y étant plus ou moins indifférent, résidant où ? Pouvant être influencé par la prière et les offrandes, etc. ? A-t-on une attitude religieuse vis-à-vis de lui ?

811. Croit-on à l'existence d'esprits liés à (ou personnifiant) des forces naturelles (vent, pluie, orage, etc.) ? D'esprits liés à certains lieux (sources, rivières, rochers, arbres isolés, etc.) ? Comment sont-ils conçus ? Par ex., anthropomorphiquement ; comme des êtres impersonnels ; des agents des dieux, etc. A-t-on une attitude religieuse ou magique envers eux ?

812. Croit-on à l'existence des esprits des morts ? Quel genre de vie mènent-ils ? Par ex., une vie diminuée ou plus heureuse que la vie présente ; sous terre, au sommet de montagnes, au-delà du ciel ; organisés en hiérarchie comme sur terre, ou égaux, ou en un ordre renversé, etc. Quelles distinctions entre eux ? Par ex., des heureux et des malheureux ; des initiés à une secte et des gens ordinaires ; etc. Sont-ils bienfaisants, malfaisants, indifférents envers tous les vivants ou certains d'entre eux ? A-t-on envers eux

une attitude religieuse ou magique ? Décrire les moyens par lesquels on essaie de les influencer.

813. Fonctions sociologiques et psychologiques des croyances aux êtres surnaturels. La crainte de ces êtres garantit-elle le conformisme social dans certains domaines ? Cette croyance engendre-t-elle des sentiments d'insécurité ou donne-t-elle l'impression que l'individu est protégé ? Renforce-t-elle les liens d'appartenance aux groupes de parenté ?

82. Nature et condition de l'homme.

820. Unicité de la nature humaine. Selon les récits sur les origines, conçoit-on une origine commune pour les divers groupes humains connus dans cette société (castes, hommes et femmes, tribus étrangères, esclaves, etc.) ou assigne-t-on des origines différentes à ces diverses catégories de personnes ?

821. Constitution ontologique de l'homme. L'homme est-il composé de plusieurs éléments tels que : corps, âme, ombre, souffle, etc. ? Comparer avec la nature ontologique des animaux.

822. Constitution psychologique de l'homme. Distingue-t-on entre sentiments, émotions, intelligence, volonté ? Donner les noms dans la langue de cette culture, des différentes facultés. Quels sont les sièges de ces facultés ? Par ex. le cœur, siège de l'affectivité et le cerveau, siège de l'intelligence.

823. Rites de passage. Quelles cérémonies marquent la naissance, la puberté, la maturité, la mort. Description des cérémonies : les participants, les vêtements, les ornements, les gestes, les formules, etc. Signification de ces rites. Qu'apprennent-ils sur les attitudes culturelles envers la condition

humaine ? Par ex., pessimisme, fatalisme, optimisme, etc.

824. Grands malheurs de vie individuelle. Quels sont-ils ? (Par ex., être ruiné, devenir infirme, perdre la protection des puissants, être accusé d'un crime grave, etc.) A quoi les attribue-t-on ? Au(x) dieu(x), aux esprits en général, à tel esprit en particulier, à la sorcellerie, à des causes naturelles, au hasard, à telle infraction, à la non-observance d'un tabou, etc. Quelle est, selon les critères de cette société, l'attitude qui convient ? Par ex., désespoir, stoïcisme, suicide, etc.

825. Survie. Croit-on à la survie ? En quelle perspective un homme voit-il sa propre survie ? (Comme un état agréable ; dans lequel il aura plus de puissance ; comme un état triste ; etc.). La croyance à la survie est-elle importante dans la vie présente ? (Chacun y pense-t-il comme à une chose qui doit arriver à lui-même ? Fait-on des efforts pour se préparer une survie plus heureuse, si la chose est possible ?)

83. Prêtres, sorciers et devins.

830. Cérémonies rituelles consacrées aux êtres surnaturels. Description des divers types de cérémonies. Pour chaque type, indiquer son caractère (sacrifice, offrande, prière, rite magique, etc.) ; les personnes qui y participent et éventuellement, le célébrant (chef de famille, de lignage, chef politique, prêtre).

831. Devins. Existent-ils dans cette société ? Préciser leurs activités (telles que prédire l'avenir, apaiser les esprits des morts, etc.) et les moyens (osselets, transes d'un médium, viscères, etc.) qu'ils emploient pour s'acquitter de leurs obligations. Description

des objets qu'ils utilisent dans l'exercice de leurs fonctions ; des objets protecteurs (amulettes) qu'ils remettent à leurs clients ; des formules et gestes de protection qu'ils recommandent. Considération sociale dont ils jouissent.

832. Sorciers. Existent-ils dans cette société ? Préciser leurs activités (telles que jeter des sorts, envoyer des maladies ou la mort, etc.) et les moyens de les réaliser (gestes et formules d'imprécation, objets maléfiques déposés près des victimes, envoûtement, etc.). Description des objets qu'ils utilisent (cornes, substances magiques, etc.). Emploient-ils uniquement des moyens magiques ou pratiquent-ils aussi l'empoisonnement, l'assassinat ? Sanctions sociales dont ils sont l'objet.

833. Guérisseurs. Existent-ils dans cette société ? Quelles maladies essaient-ils de guérir ? Décrire leurs procédés médicaux (extrait de plantes ; administration orale ; lavements ; etc.). Les moyens naturels employés sont-ils plus nombreux, plus importants que les moyens surnaturels ? Décrire ceux-ci. Considération sociale dont ils jouissent.

834. Prêtres. Existent-ils dans cette société ? Quelles cérémonies célèbrent-ils ? Celles-ci sont-elles plus religieuses que magiques ? Considération sociale dont ils jouissent.

835. Ces quatre rôles sont-ils nettement séparés en des personnes différentes ou certaines personnes en cumulent-elles plusieurs ? Lesquels ?

836. Pour chacun de ces quatre rôles, indiquer dans quelle catégorie sociale les sujets se recrutent ; comment ils sont formés ; quelles caractéristiques de personnalité ils semblent manifester. Ainsi les sorciers sont-ils des personnalités aberrantes par

rapport à ce qui apparaît la personnalité modale de cette société ?

837. Fonctions psychologiques et sociologiques de la sorcellerie, de la divination et des cérémonies rituelles. Ainsi l'accusation de sorcellerie permet-elle de supprimer les personnes non-conformistes ? Les sorciers sont-ils des « boucs émissaires » à qui l'on attribue tous les maux dont souffre la société, alors que certains de ceux-ci sont dus à l'imprévoyance ou à l'exploitation par les gouvernants ? La divination permet-elle de supporter les angoisses de la vie en donnant l'impression que des moyens de défense existent ? Les cérémonies renforcent-elles la cohésion clanique, familiale ou sociale ? etc. Indiquer les éléments significatifs au point de vue des tensions psychologiques qui apparaissent dans les rêves.

84. Valeurs culturelles.

840. Buts ultimes de la vie tels qu'ils sont socialement définis. Distinguer entre les différents groupes de cette société (castes, classes, métiers, occupations, etc.). Ces buts ultimes peuvent être par exemple : la puissance, la réputation, la richesse, etc.

841. Buts intermédiaires. Quels sont-ils ? (Par ex., avoir beaucoup d'enfants). Quelle est leur relation aux valeurs fondamentales ? (Les buts intermédiaires sont généralement des moyens d'atteindre les valeurs ultimes, ainsi avoir beaucoup d'enfants permet de créer des alliances par le mariage, ce qui augmente le nombre des connexions du père et ainsi accroît sa puissance).

842. Quels sont dans cette société les rôles privilégiés

au point de vue de la poursuite des valeurs ultimes et intermédiaires ? (Par ex., être chef de groupe de parenté, chef de localité, patron, etc.). Les rôles les moins bien adaptés à cette poursuite ? (Par ex., esclave, fils cadet, etc.).

843. Quelles sont les réputations que l'on craint par-dessus tout ? Par ex., d'être jugé avare, ou d'être accusé d'intrigues contre les gouvernants. Pourquoi ?

844. Description du personnage en qui les valeurs culturelles s'incarnent idéalement. Par ex., le riche éleveur de bétail, le guerrier victorieux et chargé de butin, etc.

85. Règles de l'action humaine.

850. Contenu objectif. Obtenir les valeurs fondamentales ne peut se faire que par certaines voies. Indiquer ces voies admises et les voies prohibées. (Par ex., voler un membre de son groupe est une voie prohibée).

851. Caractère absolu ou relatif de ces règles. Obligent-elles à tel comportement vis-à-vis de tout homme, ou vis-à-vis des membres de certains groupes seulement (par ex., les membres de la société, mais pas les étrangers) ? De même pour les prohibitions (peut-on voler un étranger ?).

852. L'observation de ces règles de l'action humaine est-elle assurée par un contrôle moral ou social ? Pourquoi obéit-on à ces règles ? (Crainte du châtimement direct, crainte du ridicule, sentiment de culpabilité, peur d'un châtimement surnaturel dans cette vie ou dans la survie, etc. ?) Lorsque l'on est sûr que l'infraction restera secrète, la commet-on ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

853. Principes d'action. Les diverses règles particulières peuvent-elles se synthétiser en un ou un petit nombre de principes généraux ? Par ex., suivre la nature, accomplir la volonté des ancêtres, faire à autrui ce que vous voudriez qu'il vous fasse, etc.

86. Prémisses culturelles.

860. Inférence de certaines configurations permettant d'intégrer et d'expliquer des faits observés. Ainsi, « les hommes sont fondamentalement inégaux par nature » ; « dans les relations humaines, on attend une réciprocité indéfinie » ; etc.

861. Théorèmes qui peuvent être déduits des prémisses culturelles. Ainsi, de la prémisses d'inégalité fondamentale, on peut déduire le théorème suivant : « lorsque deux personnes sont engagées dans une relation sociale hiérarchisée, la supériorité de l'une par rapport à l'autre ne peut se limiter à une certaine sphère » ; etc.

9. Aspects esthétiques de cette culture.

90. Arts graphiques et plastiques.

900. Énumération des objets d'art. Énumérer et décrire les objets de signification esthétique dans chacun des types de fabrication : (1) travail des métaux, (2) travail du bois, (3) poterie, (4) vannerie, (5) tissage, (6) pelleterie. Distinguer entre la signification esthétique partielle (par ex., pots à lait ornés de dessins ou peints de diverses couleurs, vannerie décorée, etc.) et la signification esthétique exclusive (par ex., une statue qui n'aurait pas de signification magique, religieuse ou utilitaire). Indiquer les

significations autres des objets (telles que, pour un vêtement, protection contre les intempéries, marque de statut, pudeur, ostentation sexuelle, etc. ; pour un masque, signification magique ou guerrière, etc.).

901. Artisans et artistes. L'élément esthétique de ces différents objets y est-il incorporé par les artisans ordinaires ou par des spécialistes (artistes) ? (Ainsi l'ornementation sur un pot est-elle ajoutée par un spécialiste autre que le potier qui a fabriqué ce pot ?) Si oui, indiquer l'origine de ces artistes, la manière dont ils sont recrutés et formés, les attitudes sociales envers eux (notamment les distingue-t-on des artisans ?).
902. Décrire les procédés techniques utilisés dans la fabrication des objets d'art, notamment dans la décoration (s'ils n'ont pas été déjà décrits *sub* 35).
903. Formes et styles. Description des formes employées (par ex., lignes droites ou courbes, telles ou telles figures géométriques, visage humain), des couleurs (par ex., rouge et noir dans la vannerie ; bleu dans les tissus, etc.) et des styles (par ex., réalisme, impressionnisme, expressionnisme, abstraction, hiératisme, etc.).
904. Valeurs exprimées par l'art. Par ex., la sérénité, l'inquiétude, l'oppression, l'ordre, la passion, etc.
905. Appréciation de l'art. Dans cette société, a-t-on conscience de l'élément esthétique dans sa spécificité ? Exprime-t-on d'une certaine manière qu'un objet est « beau » (au sens donné ici à « esthétique ») ? Différence dans l'appréciation esthétique entre les catégories sociales (castes, classes, etc.).

91. Arts de la parole.

910. Genres dans lesquels on peut classer les œuvres verbales à signification esthétique. (Par ex., poésie lyrique, poésie didactique, récits mythologiques, fables, drame, etc.). Si certaines de ces œuvres ont exclusivement une signification esthétique, en décrire le type.
911. Auteurs et récitants. Connaît-on les auteurs de ces œuvres ? Si oui, indiquer ce que l'on en sait. Comment ces œuvres sont-elles transmises de génération en génération ? Par des spécialistes à qui ces œuvres sont utiles (prêtres, juges, gardiens des traditions, etc.) ou par tout le monde (répétées aux enfants par les grands-parents, etc.). Certains hommes sont-ils spécialisés dans la récitation de certaines catégories de ces œuvres ? A quelles occasions ? Comment sont-ils recrutés et formés, quelles sont les attitudes sociales envers eux ? Dans le cas où un art dramatique existe, mêmes questions sur les acteurs.
912. Formes et styles. Indiquer pour chacune de ces classes d'œuvres verbales, les formes employées (par ex., répétitions, etc.) et les styles (par ex., imagé, allégorique, lyrique, etc.).
913. Thèmes dans les différents genres. Par ex., idéalisation du passé, admiration de la force et des exploits guerriers, ironie envers les gouvernants, respect des vieux, « ceux qui n'observent pas les règles sociales sont punis », etc.

92. Arts du son.

920. Genres dans lesquels on classe les œuvres musicales à signification esthétique. Par ex., musique vocale,

instrumentale ; ou musique de deuil, guerrière, de danse, etc. Donner, si elle existe, la classification faite dans cette culture. Existe-t-il de la musique d'agrément ?

921. Description des instruments de musique. Gamme des sons qu'ils produisent. Leur fabrication : matières utilisées ; procédés ; sont-ils fabriqués par des spécialistes ou par les musiciens eux-mêmes ?

922. Musiciens, chanteurs et compositeurs. Pour chaque instrument, indiquer si le musicien est un expert (ou si n'importe quel membre de cette société sait en jouer) et s'il est un professionnel (ou si sa principale activité est autre que la musique). Comment les musiciens sont-ils recrutés et formés ? Quelles sont les attitudes sociales envers eux ? Connaît-on les compositeurs des œuvres musicales ? Si oui, indiquer ce que l'on en sait.

923. Formations musicales. Décrire les différents types d'orchestres ; le rôle de chaque instrument ; la manière de diriger l'orchestre. Mêmes questions pour les chœurs. Solistes.

924. A quelles occasions ces formations musicales jouent-elles ? Par ex., cérémonies religieuses ; mariages ; deuils ; tous les jours pour le chef, etc. Description brève du contexte culturel des divers types de performances.

925. Caractéristiques de la musique de cette culture. Ainsi gamme, ton, hauteur, tempo, rythme ; mélodie ; etc.

926. Pour chaque genre musical, indiquer les sentiments, les états d'âme, les atmosphères évoqués (par ex., tristesse, frénésie, vitalité, monotonie, etc.).

93. Arts du mouvement.

930. Genres en lesquels on classe les danses à signification esthétique. Par ex., danses de guerre, danses magiques, danses de fertilité, etc. Donner, si elle existe, la classification faite dans cette culture. Existe-t-il des danses exclusivement esthétiques ?
931. Description de chacun des genres chorégraphiques. Nombre et sexe des danseurs ; mouvements de la tête, du tronc, des membres ; pas et figures chorégraphiques ; costumes et ornements de danse ; accompagnement musical.
932. Danseurs et chorégraphes. Pour chaque genre chorégraphique, indiquer si tout membre de cette culture est supposé être capable d'y prendre part ou seulement des experts, ou même des professionnels. S'il s'agit de spécialistes, comment sont-ils recrutés, formés ? Quelles sont les attitudes sociales à leur égard ? Mêmes questions pour ceux qui composent des danses nouvelles.
933. Contextes dans lesquels chaque genre de danse se déroule. Par ex., cérémonies religieuses, mariages, naissances, nouvelle lune, fin des récoltes, etc.
934. Styles de danse. Par ex., imitatif, symbolique, ordonné, violent, etc.
935. Thèmes et émotions exprimés par ces danses. Signification du symbolisme des gestes ; thèmes de guerre, de chasse, de fertilité, etc. Émotions qu'ils suscitent : joie, perte de soi dans une transe, excitation sexuelle, etc.

94. Fonctions des œuvres d'art.

940. Fonctions sociologiques. En plus de la satisfaction esthétique qu'elles suscitent, les œuvres d'art ont

une signification au point de vue du maintien de l'ordre social et politique existant dans la société étudiée. Par ex., elles peuvent détourner l'attention des difficultés et tensions sociales ; elles peuvent permettre d'exprimer sous forme voilée des tendances socialement ou politiquement condamnées ; elles peuvent avoir un effet cathartique collectif ; elles peuvent renforcer les valeurs fondamentales d'une société en les rendant plus clairement ou émotionnellement perceptibles ; etc.

941. Fonctions psychologiques. Par ex., la réalisation d'œuvres d'art peut permettre à un individu de s'exprimer alors qu'il doit être conformiste dans d'autres domaines ; par la contemplation esthétique, un individu peut s'évader des tensions et insatisfactions de sa vie ; par certaines identifications, un individu peut obtenir une satisfaction sublimée de certaines de ses tendances auxquelles il ne peut donner une satisfaction réelle ; etc.

DEUXIÈME PARTIE

Lexique.

ACCULTURATION : Ensemble des phénomènes qui se produisent lorsque des groupes d'individus, membres de différentes cultures, sont en contact continu et immédiat, ainsi que les changements subséquents dans la culture originale des deux groupes. [v. HERSKOVITS, 1938, p. 10 ; BEALS, 1953].

ADRESSE (TERME D') : Terme employé lorsque l'on parle à un parent.

ADULTÈRE : Relations sexuelles dans lesquelles un des deux partenaires au moins est marié à une tierce personne. (v. *Concubinage*).

AFFIN : Les affins d'un individu (Ego) sont ses parents socialement reconnus à qui il est relié par un mariage. Ce lien peut être tracé à partir d'Ego (les affins sont alors les consanguins de l'époux d'Ego) ou bien le lien de consanguinité peut être le premier à partir d'Ego (les affins sont alors les époux des consanguins d'Ego).

AGAMIE : Absence de règles concernant l'intermariage des membres d'un groupe. [v. LOWIE, 1948, p. 9].

AGNATIQUE (PARENT) : v. *Patrilineaire*.

ART : Ensemble des habiletés nécessaires pour réaliser avec des matériaux ou des moyens déterminés, des œuvres présentant exclusivement ou partiellement

une signification esthétique. [v. SEGY, 1952 ; SCHMALENBACH, 1953 ; SCHAPIRO, 1953].

ART (ŒUVRE D') : Œuvre réalisée dans le but de présenter exclusivement ou partiellement une signification esthétique.

ASSOCIATION : Groupe relativement permanent de personnes s'unissant plus ou moins volontairement afin de poursuivre un but commun par une action concertée.

CASTE : A l'intérieur d'une société, groupe héréditaire, endogame, exerçant une ou plusieurs occupations traditionnelles, situé dans une hiérarchie de groupes similaires participant inégalement au pouvoir social. [v. HOCART, 1950].

CHEF POLITIQUE : Celui qui apparaît comme le supérieur dans une hiérarchie politique donnée.

CLAN : Groupe comprenant ceux qui reconnaissent entre eux une certaine parenté se fondant sur leur descendance unilinéaire d'un ancêtre commun reconnu origine du groupe mais sans qu'il soit possible de retracer tous les liens généalogiques à cet ancêtre qui peut être mythique. L'ensemble de plusieurs lignées ne sera appelé clan que si la relation de descendance entre l'ancêtre clanique et l'ancêtre de chaque lignée est estompée.

CLASSE : A l'intérieur d'une société, groupe non-héréditaire situé dans une hiérarchie de groupes similaires participant inégalement au pouvoir social.

CLIENTÈLE (INSTITUTION DE) : Système de relations humaines se fondant sur un accord entre deux individus qui participent inégalement aux symboles de richesse et de pouvoir culturellement reconnus dans leur société. La personne qui, à ces égards, est infé-

rieure à l'autre, lui demande son patronage et, en contrepartie, lui offre ses services.

COGNAT : v. *Consanguin*.

COMMUNAUTÉ : Groupe de personnes résidant ensemble, manifestant un certain esprit de corps et dont les membres se connaissent personnellement les uns les autres.

COMPORTEMENT IDÉAL : Comprend ce qu'un individu doit faire ou dire s'il se conforme complètement à ce qui est accepté dans sa culture. [v. KLUCKHOHN, 1943].

COMPORTEMENT MODAL : La conduite qui est, dans une culture déterminée, la plus fréquente dans une situation donnée. Il se peut que le comportement idéal soit fort différent. [v. KLUCKHOHN, 1943].

CONCUBINAGE : Forme socialement reconnue de cohabitation, différant du mariage en ce que le concubin a un statut inférieur à celui de l'époux.

CONSANGUIN : Les consanguins ou cognats d'un individu (Ego) sont ses parents socialement reconnus à qui il est relié par des relations de génération et/ou de fraternité.

CONTRÔLE MORAL : Ensemble des sanctions internes à l'individu (sentiment de culpabilité, conscience, etc.) par lesquelles est assurée la conformité à certaines règles de l'action humaine.

CONTRÔLE SOCIAL : Ensemble des sanctions externes à l'individu, soit directes (amende, châtiment corporel, etc.), soit indirectes (ridicule, honte, ostracisme social, etc.) par lesquelles est assurée la conformité à certaines règles de l'action humaine.

COUSIN CROISÉ : Les cousin(e)s croisé(e)s d'Ego sont les

enfants du frère de sa mère et de la sœur de son père. Sont cousin(e)s croisé(e)s les enfants issus de siblings de sexe différent.

COUSIN PARALLÈLE : Les cousin(e)s parallèles d'Ego sont les enfants du frère de son père et de la sœur de sa mère. Sont cousin(e)s parallèles les enfants issus de frères ou de sœurs.

COUTUME : Manière d'agir socialement obligatoire et dont la non-observation est sanctionnée directement ou indirectement.

CULTURE : Héritage social, se composant d'objets matériels, d'idées, de comportements, que tous les membres d'un groupe partagent en une mesure plus ou moins grande. [v. KROEBER et KLUCKHOHN, 1952].

DESCENDANCE (RÈGLE DE) : Principe en vertu duquel parmi tous les ascendants biologiques d'un individu (Ego), on définit ceux qui seront considérés socialement ses ascendants. Si la règle est unilinéaire, Ego compte dans son ascendance soit uniquement les hommes dont il descend par des liens généalogiques masculins (descendance patrilinéaire), soit uniquement les femmes dont il descend par des liens généalogiques féminins (descendance matrilineaire). Si la règle est bilinéaire, Ego compte dans son ascendance les deux lignes).

DEVIN : Personne qui utilise ses pouvoirs sur le monde surnaturel d'une manière jugée bienfaisante et socialement approuvée.

DOMAINE : Unité familiale d'exploitation englobant l'habitation et les terres.

DOT : Biens que la femme apporte dans le mariage et dont le revenu annuel est sous le contrôle de son mari. [RADCLIFFE-BROWN et FORDE, 1950, p. 46 note].

ÉCHANTILLONNAGE : Il est essentiel qu'un échantillon soit représentatif de la totalité dont il est tiré pour que les caractères que l'on y trouve puissent être attribués à cette totalité. Il arrive fréquemment que les circonstances de temps ou de lieu ne permettent pas à l'ethnologue de suivre minutieusement les règles statistiques dans la détermination de la grandeur de l'échantillon et dans le choix des unités qui le composent. Dans ce cas, les résultats seront d'autant plus sûrs que le *nombre* des unités de l'échantillon sera plus élevé et que les unités seront choisies d'une manière qui assure le plus parfaitement les *conditions du hasard*. [v. LUNDBERG, 1942, p. 134 sq. ; BARTLETT et others, 1949, p. 129 sq.].

ÉCONOMIQUE (ORGANISATION) : Ensemble des méthodes de production, de distribution, de consommation et d'échange par lesquelles une société essaie de satisfaire les besoins de ses membres avec des moyens insuffisants. [v. HERSKOVITS, 1952].

ÉDUCATION : Processus enculturatif qui vise à transmettre l'ensemble des connaissances et des comportements socialement attendus de tout participant à une culture déterminée.

ENCLOS : Ensemble de plusieurs résidences entre les membres desquels existent certains liens sociaux et qui sont situées sur une même parcelle limitée par une enceinte.

ENCULTURATION : Ensemble des processus par lesquels un individu devient un participant compétent, efficient et conformiste de sa propre culture. Ainsi l'enculturation comprend l'éducation et l'instruction. [v. HERSKOVITS, 1948, p. 40].

ENDO GAMIE : Règle obligeant les membres d'un groupe à se marier à l'intérieur de ce groupe.

ESCLAVAGE : Statut de certains individus tenus d'accomplir les travaux qu'on leur impose sans avoir droit à recevoir une contrepartie.

ESTHÉTIQUE : Qualité par laquelle un objet suscite le plaisir désintéressé du sujet le percevant.

ÉVITEMENT : Comportement de grande réserve qui est socialement requis entre certains parents.

EXO GAMIE : Règle prohibant aux membres d'un groupe de se marier à l'intérieur de ce groupe.

EXPERT : Celui qui exerce une activité déterminée avec plus de compétence que l'individu moyen de sa culture.

FAMILLE : Groupe social comprenant au moins deux adultes de sexe différent entretenant des relations sexuelles socialement approuvées et un ou plusieurs enfants, propres ou adoptés de ces adultes. Ses fonctions sont la gratification sexuelle, la coopération économique, la procréation et la socialisation de l'individu. [MURDOCK, 1949, p. 1].

FAMILLE ÉTENDUE : Groupe d'affins et de consanguins, dont les membres résident ensemble et constituent une unité de consommation.

FAMILLE MONOGAMIQUE : Groupe formé par un homme, son épouse et leurs enfants.

FAMILLE NUCLÉAIRE : Groupe formé par un homme, son ou une de ses épouses et leurs enfants.

FAMILLE POLYANDRIQUE : Groupe formé par une femme, ses maris et leurs enfants.

FAMILLE POLYGAMIQUE : Terme général désignant une famille soit polygynique, soit polyandrique.

FAMILLE POLYGYNIQUE : Groupe formé par un homme, ses épouses et leurs enfants.

FONCTION PSYCHOLOGIQUE : Contribution, positive ou négative, d'un phénomène culturel au maintien de l'équilibre psychologique individuel par la diminution ou l'aggravation des tensions. [v. MAQUET, 1949, p. 23].

FONCTION SOCIOLOGIQUE : Contribution, positive ou négative, d'un phénomène culturel, à la conservation du groupe et au maintien de la cohésion sociale. [v. RADCLIFFE-BROWN, 1952, p. 189 sq.].

GOVERNANT : Personne possédant l'usage légitime de la force physique sur les habitants d'un territoire défini à un moment donné.

GROUPE ORGANISÉ : Est celui en qui se réalisent les conditions suivantes : (1) les membres se réunissent occasionnellement pour se livrer à certaines activités collectives (par ex., rituelles, d'entraide, etc.), (2) il existe une autorité (chef, conseil) qui s'exerce sur les membres du groupe, (3) le groupe est sujet de droit (il peut avoir des droits fonciers ou d'usage sur des terres). [v. RADCLIFFE-BROWN et FORDE, 1950, p. 41].

GUÉRISSEUR : Personne spécialisée en activités médicales qu'elle exerce par des moyens naturels (par ex., les qualités médicinales de certaines plantes) et surnaturels (magiques, plutôt que religieux).

IDÉOLOGIE : Partie de la culture d'un groupe comprenant l'ensemble des idées, des croyances, des conceptions partagées par les membres de ce groupe. [v. BIDNEY, 1953a, p. 412 sq.].

INCESTE : Relations sexuelles strictement prohibées entre des parents de degré socialement défini. [v. LÉVI-STRAUSS, 1949, p. 13 sq.].

INSTITUTION : Système d'activités humaines organisées

qui présente un haut degré d'intégration, de permanence et d'indépendance. [v. MALINOWSKI, 1944].

INSTRUCTION : Processus enculturatif qui vise à transmettre des connaissances spécialisées et des habiletés particulières afin de préparer certains individus à accomplir certaines tâches qui sont particulièrement utiles à leur groupe.

LÉVIRAT : Coutume par laquelle lorsqu'un homme meurt, son frère cohabite avec la veuve ; les enfants qui sont issus de ces relations sont considérés avoir été engendrés par le défunt (v. *Héritage de la veuve*). [v. RADCLIFFE-BROWN, 1950, p. 64].

LIGNAGE, LIGNÉE : Groupe comprenant tous ceux qui peuvent établir la parenté qui les unit en retraçant de manière précise les liens d'ascendance unilinéaire par lesquels chacun remonte au même ancêtre reconnu origine du groupe. Ce groupe est désigné par le terme *lignage* lorsqu'on se réfère à l'ascendance unilinéaire d'un homme et par le terme *lignée* lorsqu'on considère la descendance d'un ancêtre.

LIGNE CROISÉE (PARENT DE) : Les parents de ligne croisée d'un individu (Ego) sont ceux de ses consanguins qui ne sont reliés à lui ni patrilinéairement, ni matrilinéairement et qui n'appartiennent pas au groupe des consanguins de la mère (dans un système patrilinéaire), ni au groupe des consanguins du père (dans un système matrilinéaire).

LOCALITÉ : Unité comprenant plusieurs habitations et fréquemment des lieux destinés à des activités collectives (tels que marché, hutte du conseil, etc.). Une localité peut être ville, village, voisinage.

MAGIE : Ensemble des moyens (formules, gestes, céré-

monies, etc.) par lesquels l'homme prétend contraindre les forces ou les êtres surnaturels à lui obéir.

MARIAGE : Union entre un homme et une femme, telle que les enfants auxquels la femme donne naissance, sont reconnus être la progéniture légitime des deux partenaires. [ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, 1951, p. 110].

MARIAGE (PAIEMENT DE) : Biens fournis ou services prestés par le futur époux et/ou certains de ses parents au père de la future épouse et/ou à certains des parents de celle-ci. Le paiement de mariage peut être suivi de contre-présents donnés par le groupe de parenté de l'épouse au mari ou à certains parents de celui-ci.

MARIAGE PRIMAIRE : Le premier mariage qu'un individu contracte.

MARIAGE SECONDAIRE : Le(s) mariage(s) subséquent(s) au premier qu'un individu contracte.

MATERNEL : v. *Matrilatéral*.

MATRILATÉRAL (PARENT) : Les parents matrilatéraux ou maternels d'un individu (Ego) sont ceux de ses consanguins à qui il est relié par sa mère.

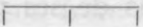
MATRILINÉAIRE (PARENT) : Les parents matrilineaires ou utérins d'un individu (Ego) sont ceux de ses consanguins qui descendent par des liens féminins du même ancêtre féminin qu'Ego.

MONOGAMIE : v. *Famille monogamique*.

PARENT : Les parents d'un individu (Ego) sont ceux qui sont socialement reconnus être reliés à lui par des relations de génération, de fraternité et de mariage. Les parents comprennent : (A) les consanguins parmi lesquels on peut distinguer : (a) les patrilinéaires, les

matrilinéaires et les parents de ligne croisée, (b) les patrilatéraux et les matrilatéraux ; (B) les affins parmi lesquels on peut distinguer les consanguins de l'époux d'Ego et les époux des consanguins d'Ego.

PARENTÉ (DIAGRAMME DE) : Dans les diagrammes de parenté, on emploie les symboles suivants :

Δ	pour homme
O	pour femme
	pour la relation de fraternité (siblings)
= ou 	pour le mariage
≠ ou 	pour le divorce
$\Delta \emptyset$	pour la mort
$\blacktriangle \bullet$	pour Ego

PARENTÉ (TERMES DE) : Les huit abréviations suivantes sont employées pour indiquer les relations primaires de parenté :

Pe	pour père	Fr	pour frère
Me	pour mère	Sr	pour sœur
Fs	pour fils	Ma	pour mari
Fl	pour fille	Fe	pour femme (épouse)

La combinaison de ces symbolisations permet d'indiquer les relations de parenté plus précisément que le langage ordinaire. Ainsi, au lieu d'employer le terme *oncle* qui est confus puisqu'il peut désigner plusieurs liens de parenté, on utilisera la symbolisation qui indique immédiatement s'il s'agit du frère de la mère (FrMe), du frère du père (FrPe), du mari de la sœur du père (MaSrPe) ou du mari de la sœur de la mère (MaSrMe). En outre : Pat signifie paternel ; Jn, jeune ; An, aîné et $\frac{1}{2}$, demi.

PATERNALISME : Conception du rôle du supérieur selon laquelle celui-ci protège et tire profit de ses subordon-

nés d'une manière qui est censée semblable à celle d'un père par rapport à ses enfants. C'est-à-dire que le supérieur domine l'ensemble de la vie de son subordonné qui n'a aucun droit à lui opposer, mais doit en tout se remettre aux décisions du supérieur qui est supposé savoir et chercher ce qui convient à l'inférieur beaucoup mieux que ce dernier. Le comportement complémentaire attendu du subordonné est la dépendance, c'est-à-dire une infériorité ne se limitant pas à un champ bien déterminé, mais s'étendant à la totalité de son être et de son action.

PATERNEL : v. *Patrilatéral*.

PATRILATÉRAL (PARENT) : Les parents patrilatéraux ou paternels d'un individu (Ego) sont ceux de ses consanguins à qui il est relié par son père.

PATRILINÉAIRE (PARENT) : Les parents patrilineaires ou agnatiques d'un individu (Ego) sont ceux de ses consanguins qui descendent par des liens masculins du même ancêtre masculin qu'Ego.

PLAISANTERIE (RELATIONS DE) : Comportement de grande familiarité, mais n'incluant pas nécessairement des relations sexuelles, qui est socialement admis et attendu entre certains parents de sexe différent. [v. RADCLIFFE-BROWN, 1952, p. 90 sq.].

POLITIQUE (ORGANISATION) : L'organisation politique d'une société est la totalité des relations culturellement définies entre certains individus qui possèdent l'usage légitime de la force physique et tous les autres qui habitent un même territoire à un moment déterminé. [v. MAQUET, 1954b, ch. 5].

POLYANDRIE : v. *Famille polyandrique*.

POLYGAMIE : v. *Famille polygamique* et *Société polygamique*.

POLYGYNIE : v. *Famille polygynique*.

POUVOIR : Une relation interpersonnelle dans laquelle une privation sévère peut être infligée par une personne à une autre. [LASSWELL, 1948, pp. 10-14].

POUVOIR SOCIAL : Relation interpersonnelle dans laquelle la possibilité qu'a un individu d'infliger une privation sévère à un autre est due uniquement à leur affiliation à des groupes différents d'une même société.

PRÉMISSES CULTURELLES : Inférences que l'ethnologue introduit pour lier des faits qui n'ont pas de relations évidentes au plan de l'observation directe. Elles jouent un rôle explicatif et intégratif similaire à celui d'un principe de l'ordre logique dont une série de conclusions peut être déduite. [v. BATESON, 1949, p. 35 sq. ; MAQUET, 1954a, p. 164].

PRÊTRE : Personne spécialisée dans la célébration de cérémonies rituelles (religieuses plutôt que magiques).

PROFESSIONNEL : Celui qui se procure ce qui est nécessaire à sa subsistance et à celle de ses dépendants par l'exercice d'une activité spécialisée.

PROPRIÉTÉ : Droit qu'a une personne de contrôler, d'utiliser, d'exploiter, de jouir de certains biens.

RANG : Situation hiérarchique qu'un rôle déterminé confère à une personne par rapport aux autres membres de la catégorie sociale à laquelle elle appartient.

RÉFÉRENCE (TERME DE) : Terme employé pour désigner un parent dont on parle à une tierce personne.

RELIGION : Ensemble des moyens (prières, offrandes, cérémonies, etc.) par lesquels l'homme demande l'aide des êtres surnaturels.

RÉSIDENCE : Unité d'habitation dont les membres forment une unité de consommation.

RÉSIDENCE (RÈGLE DE) : Principe en vertu duquel la résidence de nouveaux époux est socialement déterminée. La règle est virilocale si les nouveaux époux habitent chez ou près de la résidence des parents du mari ; uxorilocale s'ils habitent chez ou près de la résidence des parents de la femme ; néolocale si les époux s'établissent indépendamment de la location des résidences des parents de la femme et du mari ; bilocale si les époux doivent s'établir, à leur choix, chez ou près des parents soit du mari, soit de la femme.

RITUEL : Ensemble des moyens magiques et religieux par lesquels l'homme essaie d'influencer les forces et les êtres surnaturels. [v. HERSKOVITS, 1948, p. 361 sq. ; ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, pp. 174-194].

RÔLE : Comportement socialement défini dans le cadre d'un système social et que l'on attend qu'un individu adopte lorsqu'il se trouve engagé dans les relations dudit système social. Ainsi le même homme, dans le cadre d'un système de parenté, pourra assumer envers une parente le rôle de cousin croisé et dans le cadre d'une organisation politique, le rôle de gouvernant vis-à-vis de ses sujets. [v. LINTON, 1936, pp. 113-131 ; PARSONS et SHILS, 1951, p. 19 sq.].

SIBLINGS : Descendants, sans indication de sexe, du même père et de la même mère.

SOCIALISATION : Ensemble des processus par lesquels un individu devient capable de remplir avec succès les divers rôles qui lui sont assignés dans le système des relations humaines établi dans la société dont il est membre. [v. HERSKOVITS, 1948, p. 38 sq.].

SOCIÉTÉ : Groupe de personnes qui ont vécu et travaillé ensemble suffisamment pour s'organiser et se considérer comme une unité aux limites bien définies. [LINTON, 1936, p. 91].

SOCIÉTÉ POLYGAMIQUE : Une société est dite polygamique lorsque la polygamie y est admise et jouit de plus de prestige que la monogamie, même si le nombre d'unions polygamiques est inférieur à celui des unions monogamiques. [v. MURDOCK, 1949, p. 27].

SORCIER : Personne qui utilise ses pouvoirs magiques d'une manière jugée nuisible et qui est socialement condamnée.

SORORAT : Coutume par laquelle lorsqu'une femme meurt avant d'avoir eu des enfants ou lorsqu'elle est stérile, sa sœur la remplace et cohabite avec le mari ; les enfants qui sont issus de ces relations sont considérés engendrés par la défunte ou la femme stérile. [v. RADCLIFFE-BROWN, 1950, p. 64].

STATUT : Ensemble de droits et de devoirs reconnus socialement. [v. LINTON, 1936, pp. 113-131].

SYSTÈME SOCIAL : Organisation institutionalisée de relations entre des hommes se définissant par certains rôles dans un certain contexte. Ainsi un système de parenté est fait de relations entre des personnes définies du point de vue de leur descendance, de leur collatéralité et de leur alliance par le mariage ; un système économique entre des personnes définies par leurs rôles de producteurs, consommateurs, distributeurs ; un système politique entre des personnes définies par leur accès au contrôle légitime de la force. [v. PARSONS et SHILS, 1951, pp. 190-233].

TABOU : Prohibition sanctionnée magiquement d'une manière telle que la non-observation de l'interdiction est punie automatiquement. [ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, 1951, p. 185].

TECHNOLOGIE : Partie d'une culture qui comporte l'ensemble des moyens par lesquels une société tire des

ressources naturelles de son environnement tout ce qui permet d'assurer le maintien ou le développement matériel du groupe. [v. HERSKOVITS, 1948, p. 241 sq.].

THÉORÈME CULTUREL : Proposition générale non-évidente d'elle-même qui est déduite d'une prémisses culturelle par une logique qui n'est pas nécessairement rationnelle. Ne sont retenus comme théorèmes que les propositions que l'observation et l'analyse des phénomènes permet de vérifier dans la culture considérée. [v. MAQUET, 1954b, ch. 8].

TOTÉMISME : Usage de lier un groupe de parenté à un nom d'animal.

TRIBU : Groupe à base territoriale constituant un système politique et un système économique et ayant conscience de sa différence par rapport à d'autres groupes. [REICHARD, 1938, p. 413].

UTÉRIN : v. *Matrilinéaire*.

VALEURS CULTURELLES : Buts derniers ou intermédiaires qui sont considérés, dans une société déterminée, comme les objectifs qui conviennent à l'action humaine. [v. NADEL, 1951, p. 139 sq. ; KROEBER, 1952, p. 136 sq. ; NORTHROP, 1953 ; BIDNEY, 1953b ; TAX and others, pp. 322-341].

VEUVE (HÉRITAGE DE LA) : Coutume par laquelle, lorsqu'un homme meurt, son frère épouse la veuve ; les enfants issus de cette union appartiennent au nouveau mari (v. *Lévirat*).

VILLAGE : Communauté constituée par un noyau concentré d'habitations et dont la majorité des membres produisent eux-mêmes leur subsistance.

VILLE : Agglomération structurée dont la majorité des résidants obtiennent leur subsistance de l'extérieur.

VOISINAGE : Communauté dont les habitations sont partiellement ou totalement dispersées. [MURDOCK, 1949, p. 80].

TROISIÈME PARTIE

Bibliographie.

- BARTLETT, F. C. and others, *The Study of Society* (Londres, 1939).
- BATESON, G., *Bali: The Value System of a Steady State* (dans FORTES, 1949, pp. 35-53).
- BEALS, R., *Acculturation* (dans KROEBER, 1953, pp. 621-641).
- BIDNEY, D., (a) *Theoretical Anthropology* (New-York, 1953).
- , (b) *The Concept of Value in Modern Anthropology* (dans KROEBER, 1953, pp. 682-699).
- BOAS, F. and others, *General Anthropology* (Boston, Mass., 1938).
- FORDE, D., éd., *African Worlds* (Londres, 1954).
- FORTES, M., éd., *Social Structure* (Oxford, 1949).
- HERSKOVITS, M. J., *Acculturation* (New-York, 1938).
- , *Man and His Works* (New-York, 1948).
- , *Economic Anthropology* (New-York, 1952).
- HOGART, A. M., *Caste* (Londres, 1950).
- KLUCKHOHN, C., *Covert Culture and Administrative Problems* (*American Anthropologist*, Menasha, Wis., 1943, pp. 213-227).
- KROEBER, A. L., *The Nature of Culture* (Chicago, 1952).
- KROEBER, A. L. et KLUCKHOHN, C., *Culture* (Cambridge, Mass., 1952).
- KROEBER, A. L., éd., *Anthropology To-day* (Chicago, 1953).
- LASSWELL, H. D., *Power and Personality* (New-York, 1948).
- LEVI-STRAUSS, C., *Les structures élémentaires de la parenté* (Paris, 1949).
- LINTON, R., *The Study of Man* (New-York, 1936).
- LOWIE, R., *Social Organization* (New-York, 1948).
- LUNDBERG, G. A., *Social Research* (New-York, 1942).
- MALINOWSKI, B., *A Scientific Theory of Culture* (Chapel Hill, N. C., 1944).
- MAQUET, J. J., *L'unité de l'anthropologie culturelle* (dans *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales de l'Université de Louvain*, 1949, n° 5, (pp. 3-37, Louvain).
- , (a) *The Kingdom of Ruanda* (dans FORDE, 1954, pp. 164-189).
- , (b) *Le système des relations sociales dans le Ruanda ancien* (Tervuren-Bruxelles, 1954).
- MAUSS, M., *Manuel d'ethnographie* (Paris, 1947).
- MURDOCK, G. P., *Social Structure* (New-York, 1949).

- MURDOCK, G. P. and others, *Outline of Cultural Materials* (New Haven, Conn., 1956).
- NADEL, S. F., *The Foundations of Social Anthropology* (Londres, 1951).
- NORTHROP, F. S. C., *Cultural Values* (dans KROEBER, 1953, pp. 668-681).
- PARSONS, T. et SHILS, E. A., éd., *Toward a General Theory of Action* (Cambridge Mass., 1951).
- RADCLIFFE-BROWN, A. R., *Structure and Function in Primitive Society* (Londres, 1952).
- RADCLIFFE-BROWN, A. R. et FORDE, F., éd., *African Systems of Kinship and Marriage* (Londres, 1950).
- REICHARD, G. A., *Social Life* (dans BOAS, 1938, pp. 409-486).
- ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE OF GREAT BRITAIN AND IRELAND, *Notes and Queries in Anthropology* (Londres, 1951).
- SCHAPIRO, M., *Style* (dans KROEBER, 1953, pp. 287-312).
- SCHMALENBACH, W., *L'art nègre* (Bâle, 1953).
- SEGY, L., *African Sculpture Speaks* (New-York, 1952).
- TAX, S. and others, *An Appraisal of Anthropology To-day* (Chicago, 1953).
- THOULESS, R. H., *Scientific Methods and the Use of Statistics* (dans BARTLETT and others, 1939, pp. 125-153).
- VANHOVE, J., *Questionnaire de sociologie juridique* (Bruxelles, s. d.).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Aide-mémoire	7
Lexique	59
Bibliographie	75